

# Se réorienter après les études

### **Jacques Trautman**

Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA)  
Pôle européen de gestion et d'économie (PEGE)  
Centre régional associé au Céreq de Strasbourg  
[trtmn@cournot.u-strasbg.fr](mailto:trtmn@cournot.u-strasbg.fr)

Céreq, 10 place de la Joliette  
BP 21321, 13 567 Marseille Cedex 02

Ce document est présenté sur le site du Céreq afin de favoriser la diffusion et la discussion de résultats de travaux d'études et de recherches. Il propose un état d'avancement provisoire d'une réflexion pouvant déboucher sur une publication. Les hypothèses et points de vue qu'il expose, de même que sa présentation et son titre, n'engagent pas le Céreq et sont de la responsabilité des auteurs.

**Janvier 2011**



## SYNTHÈSE

---

En début de carrière, la mobilité professionnelle, subie ou choisie, est fréquente. Parmi les jeunes ayant changé d'emploi, certains estiment s'être réorientés, d'autres pas. Les réorientations après les études peuvent être abordées de deux manières. La première, dite objective, consiste à repérer statistiquement les individus ayant changé de catégorie socioprofessionnelle. Dans la seconde, il est demandé au jeune s'il s'est ou non réorienté depuis son entrée sur le marché du travail. Or ces réorientations subjectives, dans lesquelles s'affirme un projet professionnel nouveau, ne correspondent pas nécessairement à des situations objectivées de changement professionnel, et notamment de changement de catégorie socioprofessionnelle. Changement professionnel statistiquement repérable et conscience de s'être réorienté tout en ayant changé de métier (ou non) relèvent donc de deux registres bien distincts.

Parmi les jeunes de la Génération 98, interrogés une première fois en 2001 puis en 2005, environ un tiers déclarent s'être réorientés ou avoir tenté de le faire, au cours de leurs sept premières années sur le marché du travail. Hommes et femmes déclarent s'être réorientés dans les mêmes proportions. L'absence de propension à une réorientation semble aller de pair avec une plus grande stabilité d'emploi.

Le besoin de s'être réorienté ou d'avoir tenté de le faire au cours des premières années de vie active paraît fortement déterminé par le type de parcours scolaire suivi. Ainsi les parcours scolaires professionnalisés entraînent moins de réorientations vers un autre métier, à condition d'avoir été validés par un diplôme.

La figure qui peut identifier la population réorientée vers un nouveau métier au cours des premières années de vie active est celle de la jeune femme qui, après le baccalauréat poursuit des études supérieures sans atteindre de diplôme. Enfin, pour l'essentiel, la plupart des réorientations s'opèrent après deux ans, laissant penser qu'un délai de latence est souvent nécessaire. Ce délai se réduit quand l'intéressé est entré à un âge plus avancé dans la vie active.

Parmi les individus qui n'ont pas déclaré s'être réorientés, ils sont 45% à avoir néanmoins changé de catégorie socioprofessionnelle. Réorientés et non réorientés déclarés quittent sensiblement les mêmes emplois pour accéder à des métiers dans les mêmes catégories socioprofessionnelles. Quelle que soit la reconnaissance de la mobilité, les types de métiers qu'on quitte et ceux auxquels on accède sont notablement proches.

Les emplois que l'on quitte, chez les hommes, appartiennent aux catégories professionnelles à dominante ouvrière, de l'industrie ou de l'artisanat, avec une majorité d'ouvriers non qualifiés. Chez les femmes s'ajoutent les employées de la fonction publique, ou les personnels de service aux particuliers.

Enfin, se réorienter semble avoir un effet positif : les réorientés déclarés constituent le groupe pour lequel les jugements portés sur leur situation professionnelle évoluent le plus favorablement (entre 2001 et 2005, soit aux deux dates d'interrogation). Ils envisagent également l'avenir avec plus d'optimisme. Leur réorientation témoigne d'un engagement professionnel qui leur assure sans doute une confiance plus grande quant à leurs possibilités d'évolution. S'attribuer l'initiative d'un tournant dans le cursus professionnel a du sens au regard du passé scolaire.



## SOMMAIRE

---

INTRODUCTION .....	4
1. JEUNES REORIENTÉS OU SANS REORIENTATION .....	5
2. PARCOURS SCOLAIRES ET RÉORIENTATIONS APRES LES ÉTUDES.....	7
2.1. Des réorientés nombreux après des études professionnalisées et validées .....	8
2.2. Le genre des parcours scolaires et leur professionnalisation .....	10
2.3. L'effet des filières d'études et du niveau atteint sur les réorientations .....	11
2.4. Ages de fin d'études et de réorientation .....	14
3. RÉORIENTATIONS ET CHANGEMENTS DE MÉTIER .....	17
3.1. Les catégories professionnelles que l'on quitte et auxquelles on accède .....	17
3.2. Des emplois maintenus dans la même catégorie professionnelle .....	19
3.3. Réorientations et non emploi.....	21
4. LES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES DES RÉORIENTES OU DES NON RÉORIENTES .....	24
5. QUELLE SPÉCIFICITÉ DES RÉORIENTATIONS VERS UN NOUVEAU MÉTIER ? .	28
BIBLIOGRAPHIE .....	31
ANNEXE .....	32

## INTRODUCTION

---

Le temps de l'orientation est celui d'une période d'expectative dont le sujet voit l'opportunité de sortir parce que celle-ci se présente comme une perspective d'enchaînement continu de positions, à moyen sinon long terme, constitutives d'une identité professionnelle en construction. Le point de vue adopté ici est celui d'une observation portée sur une démarche de subjectivation, sur une orientation déclarée, affirmée par un sujet qui se projette professionnellement dans le futur. Cette focalisation sur l'orientation comme engagement professionnel des individus ne permet donc pas d'aborder la question de l'orientation en tant que positionnement des individus, résultant de leur interaction avec des personnes en responsabilité de les conseiller parmi les parcours professionnels possibles, mais ordonnés par des stratégies d'emploi, publiques ou d'organisations professionnelles.

L'expérience est commune, chez les jeunes, de cette expectative face à des choix qui engageront leur avenir professionnel, choix d'une filière de formation pour les uns, choix, pour les autres, d'occuper un emploi qui ne s'inscrit pas forcément dans le cadre de la formation qu'ils ont suivie et de ce qu'ils prévoyaient de faire. Toutefois, la tension est fréquente entre le monde des adultes et ces jeunes, les premiers souhaitant que les seconds prennent rapidement une orientation pour s'y tenir, tandis que ces derniers demeurent prudents face à des perspectives qui ne les enchantent pas et préfèrent, une fois sur le marché du travail, se donner le temps de l'expérimentation. D'ailleurs, souhaiteraient-ils trouver une insertion rapide correspondant à ce à quoi ils se sont préparés, souvent les offres d'emplois qui leur sont proposées les contraignent à rester dans une temporalité courte pour accumuler une expérience dont on leur oppose qu'elle leur fait défaut pour pouvoir être recrutés.

Depuis les années 90, ce caractère transitoire, intermédiaire de l'existence, entre la période de l'école et du foyer familial, et celle de l'activité professionnelle stabilisée et de la vie en couple a été largement décrit (Galland, 1991 ; Rouleau-Berger et Nicole-Drancourt, 1995 ; Rose, 1998). Mais lorsque la conjoncture économique défavorable sinon en récession a pour effet une forte croissance du chômage, et donc particulièrement de celui des jeunes, il paraît d'autant plus nécessaire de presser ceux-ci de savoir ce qu'ils veulent faire et de choisir une orientation professionnelle. Or on présuppose ainsi que l'orientation professionnelle est la condition première pour fermer la période de moratoire de la jeunesse, que le choix d'orientation donne une meilleure assurance d'accès à l'emploi et ensuite de sa stabilisation. On en déduit en outre qu'il faut éviter de reporter au-delà de la fin des études le moment de l'orientation professionnelle, car le faire constituerait un handicap et prolongerait le temps de la transition professionnelle.

Les données de l'enquête du Céreq Génération 98 après 7 ans (cf. Legay et Marchal, 2007) font apparaître que plus d'un tiers de ces jeunes déclarent s'être réorientés, ou avoir tenté de la faire, après avoir achevé leur scolarité ou leurs études. Les uns l'ont fait parce que ce choix avait été repoussé jusqu'au moment où ils découvrirait le monde du travail (orientation différée), pour les autres cela traduisait le renoncement à un choix qui n'avait pas résisté lorsqu'ils ont été confrontés à la réalité de conditions d'emploi jugées insatisfaisantes ou d'absence de débouchés, justifiant l'affirmation d'un projet professionnel nouveau (réorientation). Chercher à préciser cette partition, au sein de ce qu'on pourrait globalement considérer comme des réorientations, sera l'objet de la première partie.

Il reste que près de deux tiers des jeunes interrogés n'ont pas jugé qu'ils s'étaient réorientés depuis la fin de leurs études et n'ont pas non plus tenté de le faire. S'il n'est pas surprenant que les changements d'emplois demeurent nombreux, on peut davantage s'étonner de la fréquence des changements de métier (approchés à travers ceux de la catégorie professionnelle). Et cependant ces jeunes non plus n'ont pas estimé devoir répondre qu'ils s'étaient réorientés. Autrement dit, les réorientations déclarées ou non ne coïncident pas avec les situations objectivées de bifurcations professionnelles, parfois peut-être parce que certains jeunes ne valorisent pas assez leurs emplois successifs pour établir un rapport identitaire à leur travail et donc pour donner de l'importance à une orientation professionnelle correspondant à un sens durable poursuivi dans leur activité, alors que pour un regard tiers, la voie professionnelle dans laquelle ils sont engagés est en discontinuité avec leur formation de départ. Pour d'autres, on peut faire l'hypothèse que le travail qu'ils exercent pourrait représenter à leurs yeux une orientation nouvelle, mais que l'incertitude qui subsiste sur leurs conditions d'emploi les empêche d'être assurés que la voie qu'ils ont prise soit durable. La seconde partie portera donc sur la comparaison des parcours d'activité des jeunes ayant déclaré s'être réorientés avec

ceux des jeunes ne s'étant pas réorientés. Enfin sera examinée la manière dont les uns et les autres se projettent dans l'avenir, pour constater que si les réorientations peuvent conduire à l'envisager avec plus d'optimisme, celles-ci n'apparaissent pas toujours aux intéressés comme définitives.

## 1. JEUNES REORIENTÉS OU SANS REORIENTATION

À la question sur les réorientations effectuées ou cours des sept années qui séparent la fin de leurs études à la date de l'enquête, les personnes interrogées se partagent entre plusieurs réponses possibles. Les plus nombreuses sont celles qui ne se sont pas réorientées (71 %). Mais parmi elles certaines ont cependant répondu avoir tenté de le faire sans y être parvenues (8 %).

Lorsqu'elles déclarent s'être réorientées (sans qu'on puisse distinguer à ce stade s'il s'agit d'un changement d'orientation par rapport à celle de leur cursus de formation ou d'une orientation différée), les unes précisent avoir opéré une seule réorientation (18 %) tandis que d'autres indiquent l'avoir fait plusieurs fois (12 %), soulignant ainsi qu'une réorientation ne peut être tenue pour définitive. On peut aussi s'interroger sur la frontière entre répondre qu'on a tenté de se réorienter ou qu'on s'est réorienté plusieurs fois : dans le deuxième cas, sans doute, les intéressés jugent-ils que la dernière réorientation devrait être durable alors que dans le premier prédomine l'absence de perspective d'un changement de métier.

Tableau 1

### Répartition de la génération 98 qui s'est ou ne s'est pas réorientée en 7 ans

	Ensemble		Hommes		Femmes	
ne s'est pas réorienté	71 %		69 %		73 %	
dont a essayé		8 %		7 %		9 %
s'est réorienté une fois	18 %		18 %		18 %	
dont a changé de métier		14 %		14 %		14 %
n'a pas changé de métier		3 %		3 %		3 %
a changé de secteur		13 %		13 %		13 %
s'est mis à son compte		1 %		1 %		1 %
s'est réorienté plusieurs fois	12 %		13 %		10 %	

N.B. : Les effectifs non pondérés figurent en annexe  
Source : enquête Génération 98, interrogation 2005.

Cependant, aux personnes qui n'ont effectué qu'une seule réorientation a été posée la question d'un changement de métier auquel correspondait cette réorientation. Or près d'une sur cinq a répondu n'avoir pas changé de métier (3 % de la population enquêtée). Une interprétation possible est que, pour partie, il s'agisse d'orientations différées après leur période d'études et que la « réorientation » signifie alors un choix délibéré de s'engager durablement dans l'activité exercée – éventuellement à l'occasion d'un changement de contrat (passage en CDI) ou d'un changement d'emploi. Une autre hypothèse est que la « réorientation » corresponde à un changement de secteur d'activité ou au fait de devenir indépendant en se mettant à son compte.

Il est notable que les hommes et les femmes déclarent s'être réorientés dans la même proportion. Les seules différences concernent les personnes qui disent avoir essayé de se réorienter ou s'être réorientées plusieurs fois (les femmes sont un peu plus nombreuses à avoir souhaité une réorientation, tandis que les hommes ont davantage réitéré la leur). Ainsi trouve-t-on plus de femmes que d'hommes qui ne se sont pas réorientés.

La notion de changement de métier doit donc être entendue de façon subjective et l'on verra qu'il est difficile de lui faire correspondre une observation objectivée. Ainsi ne peut-on lui associer dans tous les cas le constat qu'il y a eu changement de PCS. Parmi les répondants qui se sont réorientés en ayant « changé de métier » ou ceux qui se sont réorientés plusieurs fois, un peu plus des 3/4 ont bien changé de catégorie professionnelle

(regroupement des PCS en 29 types de professions), mais il en reste 1/4 dont l'emploi final relève de la même catégorie professionnelle que celle de leur premier emploi de plus de 3 mois. On relève d'ailleurs que parmi ces réorientés vers un nouveau métier, plus de la moitié n'ont eu qu'un ou deux employeurs (il est certes possible de changer de métier chez le même employeur). Mais à l'inverse une pluralité d'emplois n'entraîne pas forcément un changement de catégorie professionnelle.

Changement professionnel statistiquement repérable et conscience de s'être réorienté tout en ayant « changé de métier » (ou non) relèvent de deux registres bien distincts. L'illustrent également les répondants qui déclarent s'être réorientés sans pourtant estimer avoir changé de métier : ils ont néanmoins, pour la moitié d'entre eux, changé de catégorie professionnelle. Quant à ceux qui ne se sont pas réorientés (et n'ont pas non plus essayé de le faire), ils sont 45 % à avoir changé de catégorie professionnelle entre leur premier emploi de plus de 3 mois et celui occupé à l'enquête (soit 28 % de la population enquêtée). Ainsi, les personnes qui ont connu un changement professionnel significatif au cours des sept années observées sans l'identifier comme une réorientation sont deux fois plus nombreuses que celles qui déclarent s'être réorientées (une fois) et avoir « changé de métier » (alors même que pour ces dernières le changement de profession n'est pas toujours manifeste).

Si la règle générale n'est pas de traduire des changements professionnels par une conscience de s'être réorienté, on peut en déduire que l'affirmation d'une réorientation vient en supplément de tels changement, que ce supplément touche au sens que la personne accorde à son emploi et à son contenu de travail, avec une nécessaire dimension temporelle lui permettant de s'y projeter dans la durée. Cet élément de sens est alors ce qui permet de comprendre qu'il y ait des cas où les changements professionnels sont mal identifiables alors que pourtant la personne concernée peut situer un moment où s'est produit un engagement professionnel nouveau qui fait rupture pour elle avec son activité antérieure.

On observe aussi (tableau 2) que le taux d'emploi à l'enquête est le plus élevé lorsque les jeunes ne se sont pas réorientés (et n'ont pas tenté de le faire), ce qui tombe sous le sens, l'absence de propension à une réorientation paraissant aller de pair avec une plus grande stabilité d'emploi (peu importe qu'elle traduise satisfaction ou résignation à exercer son travail). Le taux d'emploi demeure néanmoins élevé lorsque la réorientation s'est traduite par un changement de métier affirmé, alors qu'il est plus faible lorsque les jeunes se sont réorientés plusieurs fois ou qu'ils ont tenté le faire sans que cela se soit concrétisé.

*Tableau 2*

**Déclarations sur la réorientation, situation d'emploi à l'enquête et changement de catégorie professionnelle**

	<b>Changement de catégorie professionnelle.</b>	<b>En emploi à l'enquête</b>
s'est réorienté en changeant de métier	75 %	84 %
sans changer de métier	51 %	80 %
s'est réorienté plusieurs fois	77 %	78 %
a essayé de se réorienter	49 %	77 %
ne s'est pas réorienté ni ne l'a tenté	45 %	89 %

Source : enquête Génération 98, interrogation 2005.



## 2. PARCOURS SCOLAIRES ET REORIENTATIONS APRES LES ETUDES

---

Peut-on établir des relations entre les déclarations de s'être réorienté pour changer de métier, après l'entrée sur le marché du travail, ou à l'inverse de ne pas s'être réorienté, avec les parcours scolaires et d'études suivis par les enquêtés, selon que ces parcours ont eu un caractère professionnalisé ou non ? Pour spécifier le déroulement des scolarités et leurs résultats en considération de leur marquage professionnel plus ou moins précoce ou tardif, ont été envisagés trois types de situations : soit une orientation professionnelle peut être repérée en amont de la classe terminale, soit elle ne se manifeste que par la dernière classe suivie avant l'entrée dans la vie active, soit elle n'apparaît ni au cours de la scolarité et des études ni à leur terme. Dans le cas des parcours du premier type, qui peuvent être qualifiés de professionnalisés, ont été distingués ceux dont la classe terminale a été sanctionnée par l'obtention d'un diplôme professionnel et ceux qui se sont conclus par un échec à l'examen ou par une classe terminale non professionnelle, qui correspondent ainsi à une 4<sup>e</sup> situation type.

Pour caractériser ces quatre parcours d'études, ont été mises en rapport les classes de sorties, selon leur caractère professionnel ou non, avec les orientations prises lors des passages de 3<sup>e</sup> en 2<sup>de</sup>, et avec le choix de la filière du bac, puis de l'inscription éventuelle dans un cursus de formation supérieure. À ces différents stades, une voie professionnelle a pu être choisie, ou la voie générale reportant à plus tard une orientation professionnelle. L'existence ou non d'un parcours scolaire professionnalisé confronté ensuite à la classe de sortie et à l'obtention d'un diplôme permet donc de mettre en évidence quatre populations parmi les enquêtés.

La première a connu un parcours professionnalisé identifié qui s'est conclu par une classe de sortie de type professionnel et l'obtention du diplôme correspondant – celle des *parcours professionnels validés*. Si la seconde a aussi une orientation professionnelle, elle la tient de la fin de son parcours d'études et n'est connue que par la classe de sortie : un BEP après une seconde générale ou une licence professionnelle après un DEUG illustrent ces *orientations professionnelles finales* ; en raison des effectifs concernés et parce qu'on peut estimer que le choix d'orientation, tardif, est moins ancré, ont été regroupés ceux qui ont obtenu le diplôme qu'ils visaient et ceux qui ne l'ont pas obtenu (qui en représentent 1/5<sup>e</sup>). La troisième – *parcours professionnels non validés* – correspond à des parcours scolaires repérés comme ayant pris une orientation professionnelle à une étape précédant la classe terminale, mais qui n'a pas conduit à l'obtention d'un diplôme professionnel, souvent parce qu'il y a eu échec à l'examen terminal, parfois aussi parce que la classe de sortie n'est plus de type professionnel (un DEUG après un bac pro par exemple). Le quatrième cas de figure – *sans orientation* – est celui des parcours qui n'ont pas pris d'orientation professionnelle et qui se sont conclus par une classe de sortie (et éventuellement l'obtention d'un diplôme) qui demeure sans visée professionnelle, en sorte que l'orientation professionnelle se trouve différée aux opportunités qu'offre le marché du travail.

A priori, on peut faire l'hypothèse que les parcours professionnels validés devraient conduire à des réorientations peu nombreuses, tandis qu'elles devraient l'être davantage lorsqu'il y a eu orientation professionnelle finale et que les réorientations les plus fréquentes devraient se manifester lorsqu'il y a eu parcours professionnels non validés. Quant aux jeunes pour lesquels on ne peut repérer d'orientation professionnelle ni au cours de la scolarité ni au terme des études, il paraît justifié de parler alors d'orientation différée plutôt que de réorientation. Mais dans les deux cas peut être identifié un moment, au cours de la vie active qui a débuté, où est posé par l'individu une perspective professionnelle qui l'engage. On ne peut néanmoins méconnaître que tous les actifs peuvent occuper ou chercher un emploi sans avoir adopté une orientation professionnelle, dans cette acception subjectivée – eussent-ils suivis un cursus scolaire ou d'études professionnalisé – et sans en éprouver le besoin.

## 2.1. Des réorientés nombreux après des études professionnalisées et validées

Le fait d'avoir déclaré une réorientation (sur un nouveau métier) ou de ne pas s'être réorienté (ni ne l'avoir tenté) modifie en effet la répartition de ces quatre populations définies dans leur rapport à l'orientation postulée par l'observateur. Ainsi, lorsqu'il n'y a pas eu de réorientation (ni velléité de le faire), le groupe le plus nombreux, celui des parcours professionnels validés atteint 2/5<sup>e</sup> tandis que les trois autres sont chacun de l'ordre de 1/5<sup>e</sup> : 23 % pour le groupe des orientations professionnelles finales, 20 % pour celui des parcours professionnels non validés, les moins nombreux étant ceux du groupe des sans orientation (18 %). Il en est différemment quand il y a eu une réorientation avec changement affirmé de métier. On doit reconnaître que le groupe des parcours professionnels validés demeure en ce cas toujours le plus important – des études professionnalisées ne prémunissent pas contre des réorientations en début de vie active. Son poids, néanmoins, se limite alors un tiers ; de même la part des orientés finaux diminue-t-elle de 3 points, tandis qu'augmentent le groupe des parcours professionnels non validés (+ 3 points) et surtout celui des sans orientation (+ 5 points).

Plus précisément, les quatre situations types d'orientation scolaire ont été envisagées au regard des classes de sortie. Tout d'abord au sein de la population réorientée, dans le groupe des sans orientation (i.e. dont l'orientation a été différée à leur entrée dans la vie active), il apparaît que la particularité la plus notable concerne les jeunes qui ont entamé des études supérieures pour les abandonner précocement : ils représentent un tiers de ce groupe soit 10 points de plus que chez les non réorientés, et cette tendance est aussi manifeste pour ceux qui ont suivi un parcours professionnel non validé, même si elle est moins accentuée (35 % vs. 31 %). Cependant, les plus nombreux des réorientés sont ceux entrés sur le marché du travail après avoir achevé des études de 2<sup>e</sup> cycle (38 %) : qu'ils aient ou non réussi leur examen, il leur a fallu trouver une orientation professionnelle.

Parmi ceux qui, au contraire, ont eu un parcours professionnel validé, on constate une plus forte proportion de réorientations que de non réorientations quand ils ont achevé leur scolarité en préparant et obtenant un CAP ou un BEP (32 % vs. 26 %) : apparemment les emplois auxquels ils peuvent avoir ainsi accès ne leur semblaient pas suffisants.

Chez les sortants d'un parcours professionnels non validé, il est surtout notable qu'il y a peu de différences significatives entre les réorientés et les non réorientés : les premiers sont un peu plus nombreux quand ils ont commencé des études supérieures mais les ont précocement interrompues (+ 4 points) ou, à l'inverse, qu'ils ont poursuivis des études longues (+ 3 points).

Quant à ceux dont l'orientation professionnelle n'est repérable qu'à la sortie, c'est lorsque les études ont été les plus longues que s'observent plus de réorientations (33 % vs. 28 %). On peut s'étonner du fait que des études poussées à un haut niveau puissent conduire à des réorientations fréquentes, mais d'une part l'insertion des jeunes docteurs n'est pas forcément aisée (avec une grande variabilité selon leurs spécialités) et d'autre part il paraît vraisemblable que la possibilité de se réorienter est d'autant plus grande que l'intéressé dispose de davantage de ressources valorisables sur le marché du travail et qu'un éventail plus large d'opportunités s'offrent à lui.

Tableaux 3

**Les parcours scolaires des réorientés et leurs classes de sortie**

Classe de sortie	Parcours pro validé	Orientation pro finale	Parcours pro non validé	Sans orientation	
Collège enseignement adapté		ns	ns	10 %	2 %
CAP BEP	32 %	23 %	31 %		23 %
2de - terminale générale			ns	10 %	3 %
Bac techno pro ou assimilé	31 %	27 %	15 %	ns	20 %
Bac+ non diplômé		ns	35 %	34 %	16 %
Bac+2 diplômé	29 %	11 %	ns	ns	13 %
2e cycle	ns	ns	13 %	38 %	13 %
3e cycle et écoles	6 %	33 %	ns	ns	10 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	
	34 %	20 %	23 %	23 %	100 %

Source : enquête Génération 98, interrogation 2005.

**Les parcours scolaires des non réorientés et leurs classes de sortie**

Classe de sortie	Parcours pro validé	Orientation pro finale	Parcours pro non validé	Sans orientation	
Collège enseignement adapté		ns	ns	14 %	3 %
CAP BEP	26 %	21 %	36 %		22 %
2de - terminale générale				10 %	2 %
Bac techno pro ou assimilé	29 %	24 %	13 %	2 %	20 %
Bac+ non diplômé		2 %	31 %	24 %	11 %
Bac+2 diplômé	36 %	17 %	2 %	3 %	19 %
2e cycle	2 %	5 %	15 %	45 %	13 %
3e cycle et écoles	7 %	28 %	ns	2 %	10 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	
	39 %	23 %	20 %	18 %	100 %

Source : enquête Génération 98, interrogation 2005.

Les non réorientés se distinguent plus particulièrement d'abord par le poids des sortants d'études supérieures courtes (bac + 2 diplômés) : ils représentent 36 % des parcours professionnels validés et 17 % des orientés finaux, au lieu de 29 % et de 11 % respectivement chez les réorientés (logiquement leur part est faible dans les parcours professionnels non validés ou dans le groupe des sans orientation). Ils se caractérisent ensuite par le poids des sortants de 2<sup>e</sup> cycle de l'enseignement supérieur au sein du groupe des sans orientation au cours de leur scolarité : à 45 % leur part est de 7 points supérieure à celle des réorientés sans orientation avant leur accès à la vie active. On peut estimer qu'en ce cas la recherche d'une insertion professionnelle ne s'accompagne pas du besoin ou de la possibilité de trouver et d'affirmer une perspective professionnelle à moyen terme. Faut-il y lire de la résignation quant à la place qu'ils peuvent espérer trouver sur le marché du travail ?

C'est la question que l'on peut aussi se poser concernant les sortants avec les plus faibles niveaux de formation. Il y a en effet plus de sortants de collège ou d'enseignement adapté parmi les non réorientés que chez les réorientés (14 % de ceux qui n'ont pas eu d'orientation au lieu de 10 %) ou de classes de CAP et

BEP quand leur parcours professionnel n'a pas été validé (36 % vs. 31 %). Les sortants sans aucun diplôme paraissent ainsi moins bien lotis pour envisager une nouvelle orientation face à des possibilités de choix extrêmement réduites (tout à l'opposé des sortants des études les plus longues évoqués supra).

## 2.2. Le genre des parcours scolaires et leur professionnalisation

Alors que globalement la proportion des réorientés une fois est la même chez les hommes et les femmes (cf. supra), le genre est néanmoins une caractéristique qui distingue les réorientés et les non réorientés au regard de leur parcours scolaire. On constate en effet que, de façon systématique, les femmes bénéficient moins de parcours scolaires ayant une orientation professionnelle : elles sont moins nombreuses parmi les jeunes ayant eu un parcours professionnel validé, comme parmi ceux dont ce parcours n'a pas été validé. En ce cas les écarts deviennent plus marqués, passant de 3-4 points lorsqu'il y a eu parcours professionnel validé à 5-7 points quand ils ne l'ont pas été. Si les filles sont moins nombreuses à se trouver engagées dans un parcours professionnalisé pendant leur scolarité et leurs études, en ce cas aussi elles paraissent connaître un moindre taux d'échec à son terme que les garçons.

Par contre, les femmes sont plus nombreuses lorsque leur orientation professionnelle n'est apparue qu'à la classe de sortie ; elles le sont surtout quand elles ont suivi un parcours scolaire ou d'études sans orientation professionnelle manifeste. Qu'elles se soient réorientées ou non lorsqu'elles ont accédé au marché du travail, elles sont proportionnellement bien plus nombreuses à n'avoir eu ni parcours professionnalisé ni orientation professionnelle finale (8-9 points de plus que les hommes). L'écart avec les hommes est aussi important chez les non réorientés et chez les réorientés. Toutefois, que même parmi les femmes aussi ce sont les personnes qui ont connu un parcours professionnel validé qui demeurent le premier groupe à se réorienter.

Tableau 4

### Parcours scolaires des hommes et femmes réorientés ou non

	Non réorientés		Essais de réorientation		Réorientés (une fois)		Moyenne	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
parcours pro validé	41 %	37 %	35 %	32 %	36 %	32 %	39 %	35 %
orientation pro finale	22 %	24 %	18 %	21 %	19 %	21 %	21 %	23 %
parcours pro non validé	23 %	17 %	30 %	24 %	26 %	19 %	25 %	19 %
sans orientation pro	14 %	22 %	17 %	23 %	19 %	28 %	15 %	23 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : enquête Génération 98, interrogation 2005.

Dans le tableau 5, une troisième population a été introduite dans la comparaison, celle des répondants ayant déclaré avoir tenté de se réorienter, soit qu'ils aient seulement essayé de le faire sans y parvenir, soit qu'ils aient indiqué s'être réorientés à plusieurs reprises. On peut estimer que ces deux groupes ont en commun d'avoir une demande d'orientation qu'ils ne parviennent pas, ou qu'ils parviennent mal, à faire aboutir. On observe qu'ils ne se différencient pas des réorientés lorsque les intéressés ont eu un parcours professionnel validé ou que leur orientation apparaît en fin de cursus. Quand il n'y a pas eu d'orientation professionnelle manifeste, la part des hommes qui ont tenté de se réorienter approche celle des hommes qui se sont effectivement réorientés, alors que celle des femmes qui auraient voulu se réorienter ou qui l'ont fait plusieurs fois est équivalente à celle des femmes non réorientées. Mais c'est dans le cas où la scolarité a été marquée par un parcours professionnel non validé que la singularité est la plus grande : leur proportion est nettement supérieure à celle qu'elle occupe chez les réorientés et a fortiori que chez les non réorientés, qu'ils soient hommes ou femmes. L'échec en fin de parcours paraît accentuer alors le besoin de réorientation, qui tantôt n'aboutit pas tantôt se traduit par des réorientations répétées, comme si la difficulté à mener à son terme l'orientation initiale se reproduisait quand l'intéressé voulait se donner une nouvelle orientation, une fois dans la vie active.

### 2.3. L'effet des filières d'études et du niveau atteint sur les réorientations

Les spécialités des études suivies ont souvent une incidence forte sur l'existence ou non d'une orientation professionnelle, précoce ou terminale, ou sur son absence. Que les filles achevant leurs études soient plus nombreuses que les garçons à les avoir suivies sans une orientation professionnelle paraît nettement liée avec la fréquence des cursus relevant de spécialités tertiaires ou de lettres et sciences humaines. Ceux-ci représentent globalement les 2/3 des spécialités suivies par les filles, alors qu'ils représentent 30 % des spécialités intéressant les garçons. Quant aux spécialités industrielles et scientifiques, elles occupent un peu moins de la moitié des garçons mais seulement une fille sur dix. Ces proportions ne varient quasiment pas si l'on considère ensuite l'alternative de se réorienter ou pas (la seule différence nette concerne les filières santé et social où l'on trouve 8 % de filles parmi celles qui ne se réorienteront pas, mais seulement 1 % aussi de filles parmi celles qui se réorienteront – et 1 % de garçons, se réorientant ensuite ou non).

En comparaison des non réorientés ayant suivi des études qui leur donnent accès à un niveau III ou supérieur, les réorientés de ces niveaux ont eu moins souvent des parcours professionnels validés et davantage de parcours professionnels non validés (27 % au lieu de 20 % chez les non réorientés ; Graphique 1) ; les orientations professionnelles finales sont également moins nombreuses ; par contre il y en a plus qui ont achevé leurs études sans orientation (35 %, pour 30 % chez les non réorientés).

En revanche, qu'ils aient suivi des enseignements relevant des spécialités tertiaires ou industrielles aux niveaux V ou IV, la proportion des non réorientés et des réorientés demeure équivalente. Au niveau du baccalauréat, les élèves ayant suivi une formation générale ou n'ayant pas obtenu de diplôme professionnel ont été regroupés, et l'on constate que leur proportion est nettement plus forte parmi les réorientés, en raison notamment de l'importance des cursus sans orientation professionnelle).

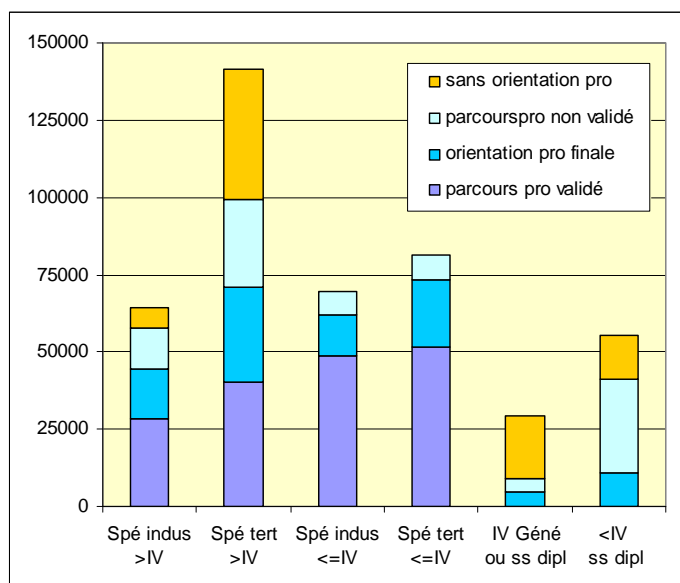
En comparaison, chez les sortants de filières industrielles ou mathématiques et de sciences de la nature de niveau supérieur au baccalauréat, les sans orientation y tiennent une place bien plus réduite, tant chez les non réorientés que chez les réorientés. Néanmoins, les réorientés se distinguent par une proportion un peu plus faible des parcours professionnels (validés ou non : 56 % au lieu de 65 % chez les non réorientés) et au contraire davantage d'orientations finales, voire d'absence d'orientation.

Si l'on considère enfin les non réorientés qui auraient souhaité le faire et les réorientés plusieurs fois, on observe d'une part une proportion moindre des niveaux supérieurs au baccalauréat alors que les niveaux IV et V dans les spécialités industrielles ou tertiaires occupent une place bien plus importante que chez les non réorientés ou que les réorientés. Il en est de même pour les sans aucun diplôme de niveau infra IV. Les réorientations non abouties ou difficiles sont ainsi plus fréquentes quand il y a eu des parcours professionnels sanctionnés négativement à leur terme, mais aussi quand les études n'ont pas permis d'atteindre le niveau III : 68 % sont dans ce cas, alors que 53 % des non réorientés n'ont pas ce niveau et 56 % parmi les réorientés.

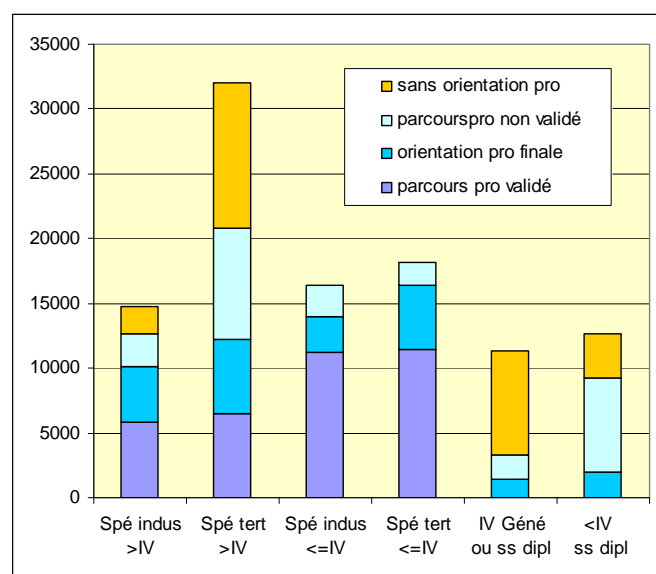
## Graphiques 1

### Spécialités de formation et parcours scolaires

#### Chez les non réorientés

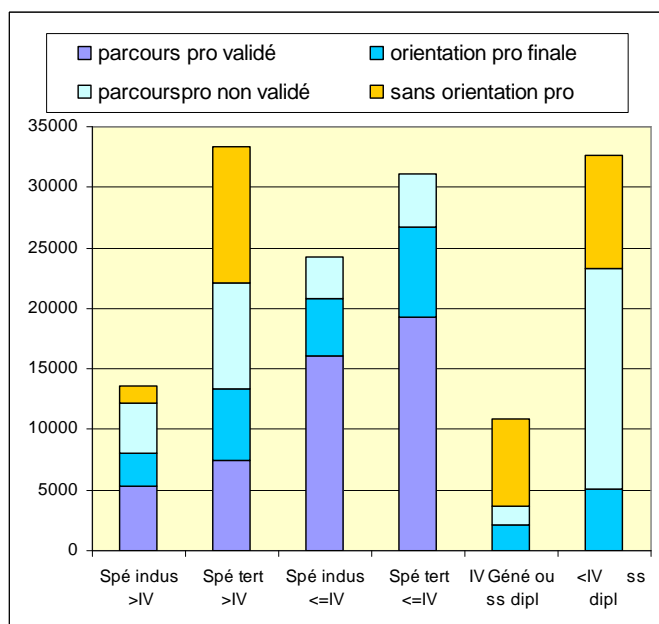


#### Chez les non réorientés



Source : enquête Génération 98, interrogation 2005.

#### en cas d'essais de réorientation et de réorientations multiples



Source : enquête Génération 98, interrogation 2005.

En résumé, le besoin de s'être réorienté ou de l'avoir tenté au cours des premières années de vie active paraît fortement déterminé par le type de parcours scolaire suivi, au regard de son degré de professionnalisation. Si les réorientations vers un nouveau métier s'observent dans tous les types de parcours scolaires, elles se trouvent néanmoins plus fréquentes au terme de parcours scolaires sans orientation professionnelle, ni continue ni finale (Tableau 6). Les parcours scolaires professionnalisés entraînent moins de réorientations vers de nouveaux métiers, à condition d'avoir été sanctionnés par un diplôme ; non validés, ils conduisent

fréquemment vers des réorientations successives ou des essais de réorientation sans résultat. Il est à noter que pour les « autres réorientations » (une seule fois mais sans avoir « changé de métier ») le taux de parcours professionnels validés est aussi élevé que chez les non réorientés. Par contre, les parcours d'études sans orientation y sont les moins fréquents, ce qui peut signifier un fort attachement au métier appris. Les scolarités qui se sont conclues par une orientation professionnelle finale se caractérisent également par une relative prépondérance de l'absence de réorientation, mais moins nettement que dans le cas où la professionnalisation a marqué le parcours lui-même.

Tableau 6

**Parcours scolaires et rapports à la réorientation sur le marché du travail**

	<b>Parcours pro validé</b>	<b>Orientation pro finale</b>	<b>Parcours pro non validé</b>	<b>Sans orientation pro</b>
sans réorientation	39 %	23 %	20 %	18 %
réorientés à un nouveau métier	34 %	20 %	23 %	23 %
autres réorientations	40 %	22 %	22 %	16 %
essai de réorientation	35 %	20 %	24 %	20 %
plusieurs réorientations	32 %	19 %	30 %	20 %
Total	37 %	22 %	22 %	19 %

Source : enquête Génération 98, interrogation 2005.

La figure qui peut identifier la population réorientée vers un nouveau métier au cours des premières années de vie active est celle de la jeune femme qui, après le baccalauréat, poursuit des études supérieures sans atteindre l'obtention d'un diplôme (Tableau 7 : elle représente 1/5<sup>e</sup> des femmes réorientées, soit 6 points de plus que la moyenne qu'occupe le niveau IV+ dans l'ensemble de la population féminine sortie vers la vie active en 1998). De même constate-t-on que le jeune homme titulaire d'un CAP ou d'un BEP, ou qui n'a obtenu aucun diplôme, illustre particulièrement le cas des réorientations répétées (respectivement 10 et 6 points de plus que la moyenne chez les hommes).

Tableau 7

## Niveaux de formation et rapports à la réorientation sur le marché du travail

Hommes	Niveaux	I-II	III	IV sup	IV	V	Vbis-VI
	sans réorientation	19 %	18 %	11 %	18 %	26 %	9 %
	réorientés à un nouveau métier	18 %	16 %	14 %	19 %	27 %	6 %
	autres réorientations	15 %	14 %	7 %	23 %	32 %	9 %
	essai de réorientation	11 %	15 %	11 %	16 %	33 %	13 %
	plusieurs réorientations	10 %	9 %	11 %	17 %	<b>38 %</b>	<b>15 %</b>
	Moyenne	17 %	16 %	11 %	18 %	28 %	9 %
Femmes	Niveaux	I-II	III	IV sup	IV	V	Vbis-VI
	sans réorientation	23 %	24 %	12 %	17 %	19 %	5 %
	réorientés à un nouveau métier	23 %	15 %	<b>20 %</b>	16 %	22 %	4 %
	autres réorientations	12 %	18 %	14 %	16 %	29 %	10 %
	essai de réorientation	13 %	17 %	13 %	18 %	27 %	11 %
	plusieurs réorientations	12 %	14 %	18 %	19 %	30 %	8 %
	Moyenne	20 %	21 %	14 %	17 %	22 %	6 %

Source : enquête Génération 98, interrogation 2005.

On peut encore relever que quand la fin d'études se situe aux niveaux I ou II, le poids des non réorientés ou à l'inverse, de ceux qui se sont réorientés une fois pour se trouver un nouveau métier est équivalent – tout en étant sensiblement plus élevé chez les femmes que chez les hommes. En contrepartie, les réorientations multiples ou les tentatives de réorientation (voire les réorientations sans changement de métier chez les femmes) se trouvent très nettement en dessous de la moyenne que représentent ces niveaux dans l'ensemble de la population. L'alternative semble être ainsi, pour celles et ceux qui ont fait des études longues, soit l'absence de besoin de réorientation soit au contraire une réorientation, vers un métier nouveau et qui peut se concrétiser. Ainsi, la possibilité de faire des études longues ne conduit pas à une diminution des réorientations, au contraire.

Après l'obtention d'un diplôme de premier cycle de l'enseignement supérieur, niveau où la représentation des femmes l'emporte davantage encore sur celle des hommes, la propension de celles-ci à se réorienter et à exercer un « nouveau métier » apparaît manifestement réduite, notamment en comparaison de celles qui ne se réorientent pas – ce qu'on n'observe pas chez les hommes – laissant à penser que ce degré de diplôme leur donnerait plus souvent accès à des métiers qui leur conviennent.

#### 2.4. Ages de fin d'études et de réorientation

Prolongation des études signifie logiquement entrée plus tardive sur le marché du travail. On constate en effet que chez les non réorientés comme chez les réorientés déclarant avoir un nouveau métier (qui comptent plus de personnes ayant fait des études supérieures), la part des sortants en 1998 qui avaient moins de 20 ans est de 29-31 % pour les hommes et seulement de 22-23 % pour les femmes (Tableau 8). Chez ceux qui ont tenté de se réorienter ou l'ont fait à plusieurs reprises, la part des moins de 20 ans est nettement supérieure (la population qui n'est pas parvenue à se réorienter est la seule où l'on n'observe pas de différences dans les tranches d'âges entre hommes et femmes, alors que dans toutes les autres les filles achèvent leurs études à un âge plus élevé).

On observe ainsi que cette répartition des âges n'oppose pas réorientés sur un nouveau métier et non réorientés, leurs caractéristiques sont au contraire très voisines. L'un et l'autre, en revanche, se distinguent des deux groupes caractérisés par des souhaits de réorientation non réalisés ou par des réorientations répétées : la moyenne d'âge en 1998, des hommes et des femmes, est plus jeune manifestant nettement les fins d'études plus précoces – les réorientés déclarant ne pas avoir changé de métier constituant une catégorie intermédiaire.



Tableau 8

**Age en 1998 selon qu'il y a eu ensuite réorientations ou non**

	Hommes			Femmes		
	< 20 ans	20-22 ans	> 22 ans	< 20 ans	20-22 ans	> 22 ans
sans réorientation	29 %	40 %	31 %	22 %	42 %	36 %
réorientés à un nouveau métier	31 %	39 %	30 %	23 %	42 %	35 %
autres réorientations	33 %	40 %	27 %	32 %	35 %	33 %
essai de réorientation	36 %	41 %	24 %	34 %	41 %	25 %
plusieurs réorientations	43 %	36 %	21 %	34 %	41 %	25 %

Source : enquête Génération 98, interrogation 2005.

L'avancée en âge n'est cependant pas seulement un effet des prolongations d'études, elle paraît aussi conditionner la possibilité d'opérer une réorientation professionnelle qui demanderait ainsi une maturation temporelle. Lorsqu'on situe le moment où s'applique le changement de métier par rapport à l'âge qu'avaient alors les intéressés, on constate que, pour plus de la moitié des hommes et près des deux tiers des femmes, il intervient à partir de 25 ans (Tableau 9). Au cours des trois premières années de parcours professionnel, on compte 37 % des réorientations qui ont été effectuées, et parmi celles-ci les réorientations de sortants d'études longues, donc plus âgés en moyenne, sont nombreuses.

Tableau 9

**Age du changement d'orientation quand s'exerce un nouveau métier**

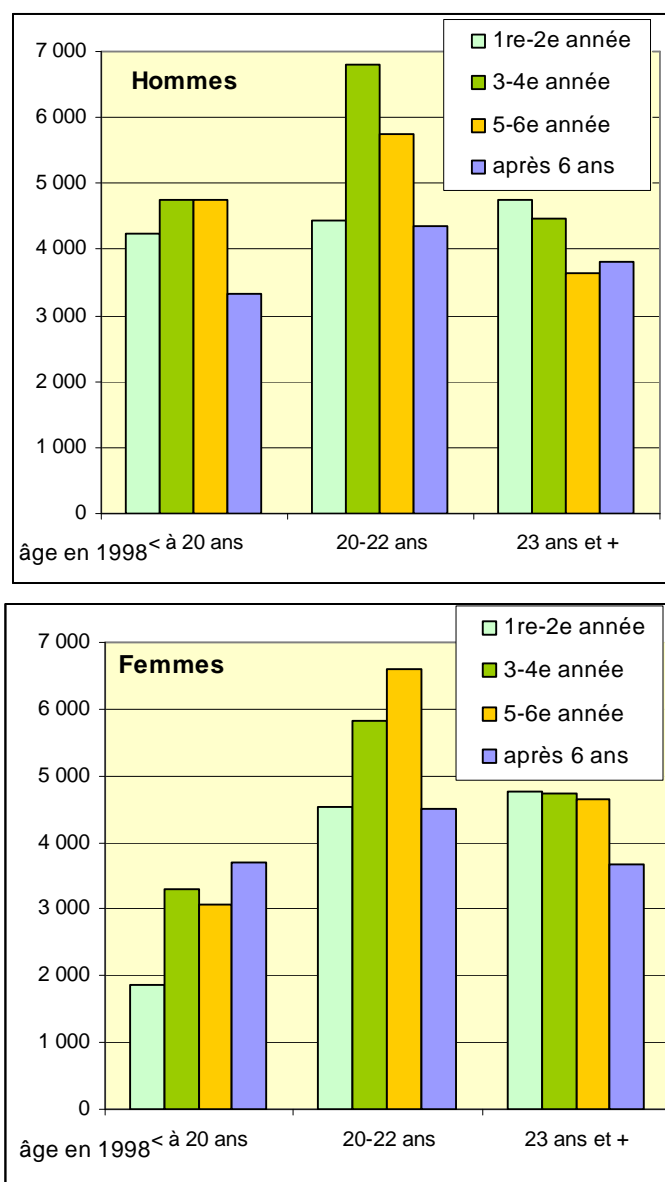
Hommes				Femmes			
< 21 ans	21-22 ans	23-24 ans	≥ 25 ans	< 21 ans	21-22 ans	23-24 ans	≥ 25 ans
8 %	14 %	22 %	56 %	3 %	12 %	22 %	63 %

Source : enquête Génération 98, interrogation 2005.

Cet âge du changement d'orientation conjugue à la fois celui au départ de la vie active et le délai pris pour faire le choix d'une réorientation. Que les réorientations soient ainsi majoritairement reportées au-delà de 24 ans suppose que ceux qui ont achevé leurs études plus jeunes attendent davantage avant de se réorienter que ceux qui les arrêtent plus tard. C'est ce que l'on observe clairement chez les jeunes femmes. Celles qui avaient moins de 20 ans en 1998 se sont davantage réorientées à partir de trois à quatre années d'expérience du marché du travail et au cours de la septième et de la huitième année (souvent incomplète) leur nombre demeure remarquablement élevé. Quand la fin des études s'est produite à 20-22 ans, la fréquence des réorientations atteint son sommet lors des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années sur le marché du travail, pour décroître ensuite. Pour les 23 ans et plus en 1998, les réorientations sont quasiment aussi nombreuses au cours des trois premières tranches de 2 ans de vie active, puis se réduisent après 6 ans.

Graphique 2 :

Age en 1998 des réorientés et délai de la réorientation



Source : enquête Génération 98, interrogation 2005.

Chez les hommes, qui achèvent leurs études plus tôt (ils sont notamment plus nombreux avant 20 ans) on constate aussi qu'ils se réorientent plus rapidement que les femmes. Les moins de 20 ans en 1998 déclarent bien plus souvent que les femmes avoir changé de métier dans les 2 ans suivant leur entrée sur le marché du travail, et sinon leur réorientation se situe à en général avant la septième année. De même, chez les hommes qui avaient 20-22 ans, le maximum des réorientations s'est fait au cours des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années alors que pour les femmes il correspond aux 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années.

Pour l'essentiel, la plupart des réorientations s'opèrent donc après 2 ans, laissant penser qu'un délai de latence est souvent nécessaire tout en se réduisant quand l'intéressé est entré à un âge plus avancé dans la vie active. On ne peut cependant pas négliger le fait que certaines réorientations paraissent présenter un caractère d'urgence justifiant qu'elles se produisent dans un délai court quand d'autres au contraire s'avèrent tardivement nécessaires, expliquant que même les individus déjà avancé en âge à la fin de leurs études peuvent encore éprouver le besoin de se réorienter après plusieurs années d'expériences professionnelles (pour des raisons qui peuvent d'ailleurs être indépendantes de leur volonté). Cela rappelle que les réorientations des actifs peuvent se produire tout au long de la vie professionnelle.

### **3. REORIENTATIONS ET CHANGEMENTS DE METIER**

---

Si des liens peuvent être établis entre les réorientations déclarées et le passé scolaire ou d'études, se pose dès lors la question des effets de ces réorientations, en considération d'une part des types de métiers avec lesquels s'opère la rupture qu'est censée constituer la réorientation, et d'autre part des nouveaux métiers, objet de ces choix. Or la mobilité professionnelle apparaît comme la règle générale qui s'applique à la plupart des jeunes entrant sur le marché du travail et parmi les non réorientés nombreux sont ceux qui de fait changent de métier sans pour autant avoir répondu aux enquêteurs qu'ils avaient opéré une réorientation. Ce sont leurs itinéraires professionnels que l'on va à présent confronter à ceux des réorientés déclarés.

#### **3.1. Les catégories professionnelles que l'on quitte et auxquelles on accède**

Lorsqu'on considère les PCS des différents emplois exercés (ou celle du poste occupé à l'embauche et celle du poste exercé à l'enquête, dans le cas où il n'y a eu qu'un seul employeur), on constate qu'entre les individus qui ne se sont pas réorientés et ceux qui l'ont fait et ont déclaré avoir changé de métier, les types de métiers qu'on quitte et ceux auxquels on accède sont notablement proches. Compte tenu du caractère souvent sexué des métiers, leur répartition doit être considérée séparément pour les hommes et les femmes.

Ainsi que cela a été indiqué page 3, l'observation des changements professionnels a été faite après avoir opéré un regroupement des PCS en 29 catégories professionnelles (ce qui masque les réorientations déclarées entre des métiers ainsi réunis dans la même catégorie) et en comparant le premier emploi exercé d'une durée supérieure à 3 mois avec le dernier occupé lors de l'enquête.

Toutefois, avant de considérer les métiers les plus significatifs parmi ceux qu'on quitte ou auxquels on accède, il est à noter que globalement les hommes changent davantage de catégorie professionnelle que les femmes, quand ils déclarent ne pas s'être réorientés (49 % vs. 40 %). Chez les femmes, on observe donc un peu moins de changements professionnels quand elles répondent ne pas s'être réorientées. En revanche, dans le cas où il y eut une réorientation (unique) donnant accès à un « nouveau métier », la proportion de 75 % de changements professionnels observés est alors identique chez les hommes et chez les femmes.

Les emplois que l'on quitte (Tableau 7) appartiennent, chez les hommes, à des catégories professionnelles à dominante ouvrière, de l'industrie ou de l'artisanat, avec une majorité d'ouvriers non qualifiés, et dans ces métiers, la proportion est quasiment la même chez les non réorientés et chez les réorientés (soit 49 % globalement d'ouvriers chez les premiers et 48 % chez les seconds). Viennent ensuite les emplois administratifs en entreprise (employés ou professions intermédiaires) et ceux du commerce qui représentent un peu moins de 1/5<sup>e</sup> des catégories professionnelles que quittent les hommes (17 % chez les non réorientés, 18 % chez ceux qui disent avoir changé de métier). Ces dernières catégories d'emplois (commerce et administration des entreprises à titre d'employée ou de profession intermédiaire) sont celles dont les femmes partent le plus fréquemment, sans qu'apparaissent de différences significatives entre réorientées et non réorientées (regroupés ces métiers représentent 35 % chez les unes et les autres), tandis que les emplois d'ouvrières représentent ensemble (qualifiées ou non, de l'industrie ou de l'artisanat) respectivement 16 % et 17 %.

On observe aussi chez les femmes une plus grande diversité des catégories professionnelles dont on sort : à celles citées s'ajoutent les employées de la fonction publique, ou les personnels de services aux particuliers, mais aussi celle des instituteurs et maîtres auxiliaire, ou dans une moindre mesure de professions intermédiaires de la santé et du social. En outre les écarts peuvent être un peu plus marqués entre non réorientées et réorientées qu'on ne l'observe chez les hommes : les réorientées paraissent quitter un peu plus souvent les emplois du commerce et des services aux particuliers que les non réorientées, soulignant ainsi que les emplois dans ces activités ont fréquemment un caractère temporaire.

Tableau 10

**Les catégories professionnelles dont on change le plus fréquemment**

<b>Hommes</b>	<b>non réorientés</b>	<b>réorientés</b>	<b>Femmes</b>	<b>non réorientées</b>	<b>réorientées</b>
ONQ industriel	21 %	22 %	Employé admn. entreprise	14 %	13 %
OQ artisanal	7 à 9 %	7 à 9 %	Employé commerce	10 à 12 %	14 %
ONQ artisanal			Pers services aux particuliers		
Technicien			ONQ industriel		
OQ industriel	6 %	7 à 9 %	Prof. intermédiaire admn. et commerciale entreprise	8 à 9 %	7 à 8 %
Prof. intermédiaire admn. et commerciale entreprise			Instit., maître auxiliaire		
Employé admn. entreprise	< à 5 %	5 à 6 %	Employé fonct. publique	5 %	< à 5 %
Employé commerce			Prof. intermédiaire santé social		

Lecture : 21 % des personnes non réorientées ayant changé de catégorie professionnelle ont quitté un emploi d'ONQ industriel ; 7 à 9 % étaient OQ de l'artisanat et la même proportion ONQ de l'artisanat, techniciens, etc.

Source : enquête Génération 98, interrogation 2005.

Il n'y a évidemment pas de surprise à ce que les catégories professionnelles quittées – en raison de leurs contraintes propres et des faibles perspectives d'évolution qu'elles offrent, ou encore parce que ce sont des emplois de passage (maîtres auxiliaires) – soient globalement les mêmes pour les non réorientés et pour ceux qui ont fait le choix d'un nouveau métier (avec les spécificités propres aux genres).

On peut être davantage étonné que les emplois occupés après 7 années s'inscrivent dans des catégories professionnelles semblables lorsque les intéressés en ont changé mais qu'ils disent ne pas s'être réorientés ou lorsqu'ils font partie des réorientés (Tableau 8). Dans les deux cas, les emplois d'ONQ se sont considérablement réduits, pour les hommes comme pour les femmes, et c'est la catégorie des professions intermédiaires administratives du secteur privé qui apparaît la plus fréquente, pour les hommes comme pour les femmes (catégorie où ces dernières sont toutefois plus nombreuses).

Les métiers le plus souvent exercés par les hommes se distribuent entre davantage de catégories professionnelles que ceux tenus par les femmes. Parmi les catégories représentées à plus de 5 %, quatre sont nouvelles : celle des ingénieurs et cadres techniques, celle des cadres administratifs ou commerciaux, celle des contremaîtres et agents de maîtrise et celle OQ de la manutention, les trois premières impliquant un niveau hiérarchique (pouvant entraîner un changement de PCS). Entre non réorientés et réorientés, on observe aussi quelques déplacements dans l'ordre des métiers les plus fréquents : devenir employé de la fonction publique correspond plus souvent à un choix de réorientation ; c'est en revanche chez les non réorientés qu'on devient OQ de l'artisanat ou agents de maîtrise (pour les premiers cela se comprend par le fait que l'accès à des qualifications artisanales se fait très souvent par l'apprentissage laissant peu d'opportunités de réorientations sur ces métiers – alors que c'est un type de métier où l'on constate aussi beaucoup de départs ; pour les seconds il s'agit de changement de métiers plus au titre d'une promotion professionnelle, en général interne, que de réorientations).

Tableau 11

**Les catégories professionnelles les plus fréquentes auxquelles on accède**

Hommes	non réorientés	réorientés	Femmes	non réorientées	réorientées
Prof. intermédiaire admn. et commerciale entreprise	10 %	9 à 10 %	Prof. intermédiaire admn. et commerciale entreprise	15 %	13 %
technicien	7 à 9 %	6 à 7 %	Employé admn. entreprise	13 %	14 %
OQ industriel			Employé fonct publique		
ONQ industriel			Prof. intermédiaire santé social	8 %	8 %
Ingénieur cadre technique			ns	Employé commerce	5 à 6 %
OQ artisanal	Insttit., maître auxiliaire				
Contremaître, maîtrise	Personnel services aux particuliers				
Cadre admn. commerciale	5 à 6 %	6 %	Cadre admn., commercial		< à 5 %
OQ manutention transport					
Employé fonct. publique	< à 5 %				

Source : enquête Génération 98, interrogation 2005.

Chez les femmes, en revanche, on n'observe pas cet effet de dispersion, ce sont au contraire les mêmes catégories professionnelles que celles des emplois qui ont été quittés, mais avec une pondération différente : outre la diminution des emplois d'ONQ, ceux du commerce se trouvent divisés par 2 chez les non réorientées, par 3 chez les réorientées ; de même, la part des emplois dans les services aux particuliers est divisée par 2,5. Par ailleurs les employés de la fonction publique et les professions intermédiaires de la santé ou du social prennent plus d'importance. Une seule catégorie nouvelle (et impliquant un niveau hiérarchique) apparaît, celle de cadres administratifs ou commerciaux. On constate là le resserrement des emplois accessibles aux femmes et un parallélisme étroit entre les types de métiers finaux occupés par les non réorientées et par les réorientées.

### 3.2. Des emplois maintenus dans la même catégorie professionnelle

La comparaison avec les personnes que l'on retrouve dans la même PCS entre le début et la fin de la période d'observation fait apparaître de nettes différences avec celles qui en ont changé, ainsi cette fois qu'entre non réorientés et réorientés. À cet égard, on doit admettre qu'il n'est pas aisé de se représenter des réorientations sans changements de métier – or il ne s'agit pas seulement d'absence de différence entre les PCS mais de la réponse même des intéressés déclarant ne pas avoir changé de métier. Les explications que l'on peut envisager sont d'une part que ceux-ci ont estimé s'être réorientés dans la mesure où ils avaient changé de secteur d'activité, ou plus rarement qu'ils s'étaient mis à leur compte ; une autre peut être qu'il s'agit plutôt d'une orientation différée dès lors que leurs études ne les avaient pas préparés à un type de métier déterminé et qu'ils ne peuvent donc avoir renoncé à un métier pour un autre. Mais on a vu supra que parmi les réorientés qui déclarent n'avoir pas changé de métier, on a une proportion élevée de parcours d'études professionnalisés et validés, et au contraire le plus faible taux de non réorientés, autrement dit que l'empreinte de la formation professionnelle initiale demeure forte au point d'admettre qu'ils font désormais un nouveau métier tout en continuant de s'identifier au métier pour lequel ils se sont formés.

Chez les non réorientés, masculins ou féminins, on observe logiquement une prépondérance des catégories professionnelles correspondant à des emplois où ils ont été recrutés d'emblée. Ainsi note-t-on pour les hommes, la part plus forte des ingénieurs et cadres techniques ainsi que des techniciens, qui ont donc été recrutés sur ces métiers sans avoir eu à passer par un niveau inférieur préalable. Toutefois, les métiers les plus fréquents pour cette population sont ceux des ouvriers qualifiés de l'artisanat (14 %) pour lesquels on a observé supra qu'on les quittait fréquemment, mais aussi qu'on y accédait souvent en changeant de catégorie professionnelle. Ce type de métiers recouvre donc des réalités contrastées tantôt attractives tantôt dissuasives.

Tableau 12

Les catégories professionnelles les plus fréquentes que l'on conserve

Hommes	non réorientés	réorientés	Femmes	non réorientées	réorientées
OQ artisanal	14 %	7 %	Prof. intermédiaire santé social	20 %	12 %
Technicien	10 à 11 %		15 à 16 %	Employé fonct. publique	12 à 14 %
Ingénieur, cadre technique		Employé admn. entreprises		9 à 11 %	
ONQ industriel		Employé commerce			
OQ industriel	8 %	5 à 7 %	Prof. intermédiaire admn. et commerciale entreprise	7 à 8 %	9 à 11 %
Prof. intermédiaire admn. et commerciale entreprise	5 à 6 %		Personnel services aux particuliers	6 %	
Prof. intermédiaire santé social			Insttit., maître auxiliaire		8 %

Source : enquête Génération 98, interrogation 2005.

Chez les femmes non réorientées qui se sont maintenues dans leur catégorie professionnelle, le fait remarquable est la place que tiennent les professions intermédiaires de la santé et du social. En effet, parmi les emplois qu'elles occupent, un sur cinq en relève. La spécificité de ce type d'activité parmi les métiers dont on ne change pas touche d'ailleurs également les hommes, même si c'est dans une mesure quatre fois moindre. S'ils sont largement féminisés, ces métiers sont aussi considérés comme suscitant une forte adhésion de la part de celles et ceux qui les assurent, il n'est donc pas surprenant que pour des personnes exerçant dès le départ un métier de cette catégorie professionnelle, les besoins de réorientation demeurent limités. Ce tropisme accentué pour ces métiers semble se faire au détriment des professions intermédiaires administratives et des cadres administratifs du secteur privé, qui représentent ensemble moins de 9 % alors qu'elles pèsent 21 % parmi les emplois finaux occupés par les femmes ayant changé de catégorie professionnelle.

Quant aux métiers entrant dans les catégories d'employées (de l'administration d'entreprises ou de la fonction publique), chez les femmes qui n'ont pas changé de catégorie professionnelle comme chez celles qui en ont changé, on constate une proportion identique des PCS conservées par les premières et des PCS auxquelles ont eu accès les secondes. En outre, comme chez les hommes, on trouve encore fréquemment représentés des métiers qui correspondent à des emplois que les femmes cherchent à quitter, soit qu'elles n'y parviennent pas, soit qu'elles ne souhaitent pas forcément le faire. Aux ONQ de l'industrie pour les hommes font pendant, pour les femmes, les métiers d'employées du commerce ou de personnel des services aux particuliers.

Chez les personnes qui, à l'inverse, déclarent s'être réorientées alors que l'on ne peut identifier un changement de catégorie professionnelle, les mêmes sept types de métiers reviennent le plus souvent, respectivement pour les hommes et pour les femmes. Toutefois l'ordre de fréquence se trouve modifié selon que les intéressés se sont déclarés réorientés ou non réorientés.

Chez les hommes réorientés, ce sont les ingénieurs ou cadres techniques qui viennent en tête (alors que les OQ de l'artisanat ne représentent que 7 % au lieu de 14). En outre, on observe une fréquence plus élevée des emplois d'ONQ industriels. Pour les premiers, cela peut sans doute s'interpréter comme traduisant à la fois un accès direct à la catégorie d'emploi visée, mais celle d'ingénieur offre bien plus de variantes possibles par rapport à la formation initiale que l'artisanat, ce qui peut justifier que les intéressés considèrent qu'ils ont changé d'orientation tout en ayant eu accès d'emblée au niveau d'emploi qu'ils souhaitaient. À l'opposé, le poids important de la catégorie des ouvriers non qualifiés dans une population déclarant s'être réorientée laisse perplexe. Faut-il comprendre leur déclaration de réorientation comme l'acceptation d'un type d'emplois qu'ils n'avaient pas envisagés avant d'entrer dans la vie active, et dont en définitive ils se satisfont en considération des compétences dont ils peuvent faire état, parce que cela leur assure un travail et que peut-être ils ont l'espoir d'une progression professionnelle au sein de leur entreprise ?

Des déplacements analogues apparaissent chez les femmes qui se déclarent réorientées par rapport à celles qui ne l'ont pas fait. En premier lieu, le poids des métiers sanitaires et sociaux se réduit de près de moitié. S'il semble évident que, pour des personnes qui ont occupé d'emblée un emploi dans un métier qu'elles vont conserver, ceux de la santé et du social occupent une place particulièrement valorisée par les femmes, comment doit-on comprendre que 12 % disent s'être réorientées tout en ayant dès le départ travaillé dans cette catégorie d'emplois ? Pour une partie d'entre elles, il est possible qu'on ait un effet semblable à celui relevé pour les ingénieurs : la réorientation interviendrait lorsque l'intéressée a trouvé la spécialité qui lui convient.

Avec la réduction du poids des professions de la santé et du social, la catégorie apparaissant le plus fréquemment est celle des professions intermédiaires du commerce et de l'administration des entreprises (comme chez les femmes ayant changé de catégorie, supra). On note aussi une part importante prise par la catégorie des instituteurs et maîtres auxiliaires, qui semble spécifique à cette population (les institutrices devenant sans doute prépondérantes par rapport aux maîtres auxiliaires). Quant aux fonctions d'employées du secteur privé (des entreprises, du commerce ou des services aux particuliers), elles ont ensemble un poids supérieur à celui qu'il prend chez les non réorientées (31 % vs. 27 %), en raison de la place moindre qu'occupent les emplois de la santé et du social.

Ainsi, lorsqu'il n'y a pas de changements apparents de métiers, les répondants qui déclarent s'être réorientés se distinguent des non réorientés par leur position dans des catégories professionnelles au sein desquelles existent des possibilités de spécialisations, et on peut supposer qu'ils en ont trouvé une qui les satisfaisait. Subsistent pourtant aussi des métiers peu qualifiés (ONQ, personnels de services aux particuliers) pour lesquels la réorientation affichée peut se comprendre comme une acceptation de les exercer, pour des motifs que les données de l'enquête ne permettent pas d'identifier.

Lorsque, en revanche, des changements de métiers peuvent être repérés, il est remarquable que les emplois que l'on quitte, mais aussi ceux auxquels on accède, ne font pas apparaître de spécificités des réorientés par rapport aux non réorientés. Les raisons pour lesquelles certains affirment s'être réorientés et d'autres non demeurent hypothétiques. Du côté des non réorientés, on peut supposer que demeure une incertitude sur leur maintien durable dans le métier qu'ils exercent, ou bien un engagement professionnel relativisé par d'autres champs d'investissement tels que leur vie familiale. Du côté des réorientés, on peut estimer que les raisons se situent davantage dans leur passé scolaire ou d'études et la place qu'y a pris alors une orientation professionnelle (et le succès ou l'échec final au terme d'un parcours professionnalisé). Une autre explication peut résider dans un rapport plus aléatoire à l'emploi avec davantage de périodes de chômage ou d'inactivité, pouvant être occupées, le cas échéant, par de la formation ou des reprises d'études.

### **3.3. Réorientations et non emploi**

Les réorientés ont, en effet, plus souvent connu une précarité d'emploi et des situations de non emploi que les non réorientés, sans que ce soit néanmoins forcément le cas. Le taux d'emploi des non réorientés était plus élevé, 3 ans après leur entrée sur le marché du travail, que celui des réorientés (une ou plusieurs fois) ou que celui des non réorientés qui ont tenté de le faire (Tableau 10). Il l'était encore au moment de la ré-enquête, en 2005, et avait progressé. Celui des réorientés ayant trouvé un « nouveau métier » s'était également amélioré, tandis que la part de ceux qui étaient sans emploi (au chômage ou en inactivité) n'avait pas varié depuis la première enquête en 2001 et restait supérieure à celui des non réorientés – la part occupée par la formation ou la reprise d'études s'étaient entre temps fortement réduite, un phénomène général mais plus marqué dans ce groupe. Par contre, l'absence d'emploi apparaît plutôt en augmentation chez ceux qui ont tenté de se réorienter sans y arriver ou qui se sont réorientés sans changer de métier. Quant aux réorientés plusieurs fois, si la part de ceux qui sont sans emploi a légèrement décru de 2001 à 2005, elle demeure plus élevée que chez ceux qui ont connu une seule réorientation avec changement de métier déclaré, à même hauteur que ceux qui n'ont pu qu'essayer de se réorienter.

Tableau 13

Situations d'activité aux interrogations de 2001 et en 2005

	Emploi		Chômage/inactivité		Formation/Etudes	
	2001	2005	2001	2005	2001	2005
sans réorientation	85 %	89 %	11 %	10 %	4 %	1 %
réorientés à un nouveau métier	79 %	84 %	14 %	14 %	7 %	2 %
autre réorientation	80 %	80 %	16 %	18 %	4 %	2 %
essai de réorientation	77 %	77 %	19 %	21 %	4 %	2 %
plusieurs réorientations	75 %	78 %	20 %	19 %	5 %	2 %

Source : enquête Génération 98, interrogations 2001 et 2005.

Mais l'impact de la précarité d'emploi sur la disposition à se réorienter est surtout manifeste quand on considère les durées cumulées passées en emploi ou en situations de non emploi. La comparaison entre réorientés et non réorientés fait ressortir, parmi ces derniers, une différence entre ceux qui en sept ans n'ont pas changé de catégorie professionnelle et ceux qui en ont changé – dont on peut estimer que leurs caractéristiques les rapprochent davantage des réorientés une fois. Il est notable à cet égard que les hommes non réorientés se partagent par moitié entre les uns qui se sont maintenus dans la même catégorie et les autres qui en ont changé. Il en est différemment parmi les femmes : celles dont le changement professionnel est ainsi repérable – sans s'être déclarées réorientées – ne sont que 40 %. Et cela paraît cohérent avec le fait que les femmes répondent plus souvent avoir essayé en vain de se réorienter d'une part, et qu'elles sont moins nombreuses que les hommes à s'être réorientées plusieurs fois, alors qu'elles déclarent s'être réorientées une fois dans la même proportion que les hommes. On voit là l'effet du champ plus resserré des emplois auxquels ont accès les femmes, comparativement à ceux qu'occupent les hommes.

Ainsi observe-t-on (Tableau 11) des durées d'emploi cumulées supérieures à 6 ans plus fréquentes lorsqu'il n'y a pas eu de réorientation. Elles demeurent plus fréquentes même s'il y a eu changement de catégorie professionnelle que quand il y a eu réorientation. Les réorientés qui déclarent ne pas avoir changé de métier ou les non réorientés qui ont tenté de le faire sont légèrement plus nombreux à avoir eu de longues durées d'emploi que les réorientés déclarant avoir changé de métier (ce qui peut traduire, sous des formes différentes, des arbitrages donnant la priorité à l'emploi plutôt qu'à une réorientation qui constituerait un tournant professionnel). Par contre, les réorientations multiples se distinguent par une proportion de durées d'emploi longues nettement moins fréquentes, ce qui ne saurait surprendre.

Si le même ordre de fréquence vaut pour les hommes et les femmes, chez celles-ci toutefois la part des durées d'emploi supérieures à 6 ans demeure toujours plus faible que chez les hommes, avec un écart qui augmente entre les non réorientés sans changement professionnel repéré et les réorientations multiples (de 6 à 11 points, avec une différence de 9 points quand il y a réorientation vers un nouveau métier déclaré).

L'expérience du chômage pendant plus de 12 mois cumulés sur 7 ans est logiquement d'autant plus fréquente que furent moins durables les situations d'emploi. La part des chômeurs de durée prolongée ou récurrente, dans chacune des populations considérées, donne donc une image inversée de celle des longues durées d'emploi. On relève cependant que les réorientés vers un nouveau métier apparaissent un peu moins longtemps au chômage que les réorientés déclarant n'avoir pas changé de métier ou que les non réorientés qui ont tenté de le faire, alors qu'ils étaient au même niveau de longues durées d'emploi. L'inactivité prolongée varie de manière analogue au chômage de plus de 12 mois, avec un écart habituel entre hommes et femmes.



Tableau 14

**Mois passés en emploi, au chômage, en inactivité ou en formation et reprise d'études**

	emplois>6ans		chômage>1an		inactivité>1an		formations>6mois	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
non réorientés sans changement de catégorie	77 %	71 %	12 %	18 %	3 %	11 %	5 %	9 %
non réorientés avec changement de catégorie	71 %	63 %	16 %	25 %	4 %	11 %	9 %	16 %
réorientés à un nouveau métier	58 %	49 %	25 %	36 %	5 %	13 %	15 %	21 %
autre réorientation	60 %	52 %	30 %	39 %	5 %	17 %	11 %	13 %
essai de réorientation	60 %	51 %	30 %	38 %	5 %	14 %	11 %	15 %
plusieurs réorientations	50 %	39 %	38 %	46 %	7 %	15 %	15 %	21 %

Lecture : 77 % des hommes non réorientés (sans changement de catégorie professionnelle) ont plus de 72 mois d'emploi ; parmi les 23 % restants 12 % ont été en chômage de durée prolongée ou récurrente (> 1an) et/ou 3 % ont eu plus d'un an d'inactivité. En outre, 5 % de ces non réorientés, indépendamment de leur rapport à l'emploi, ont eu plus de 6 mois de formation.

Source : enquête Génération 98, interrogation 2005.

Enfin si l'on observe la place prise par la formation ou les reprises d'études dans les trajectoires des individus appartenant à ces 6 populations, il ressort d'abord globalement que le cumul des mois qui leur ont été consacrés augmente sensiblement quand diminue la proportion des longues durées d'emploi – formations sur plus de 6 mois et plus de 72 mois en emploi (sur 94 à 96<sup>1</sup>) demeurent en principe conciliables. Il est toutefois notable que ce sont les réorientés déclarant un nouveau métier et les réorientés à plusieurs reprises qui se sont formés le plus souvent. On relève par ailleurs que, dans tous les cas, au cours de cette période de 7 à 8 ans après l'entrée sur le marché du travail, les femmes ont été plus nombreuses que les hommes à se former, un choix qui constitue souvent une alternative au chômage qui les affecte aussi toujours davantage.

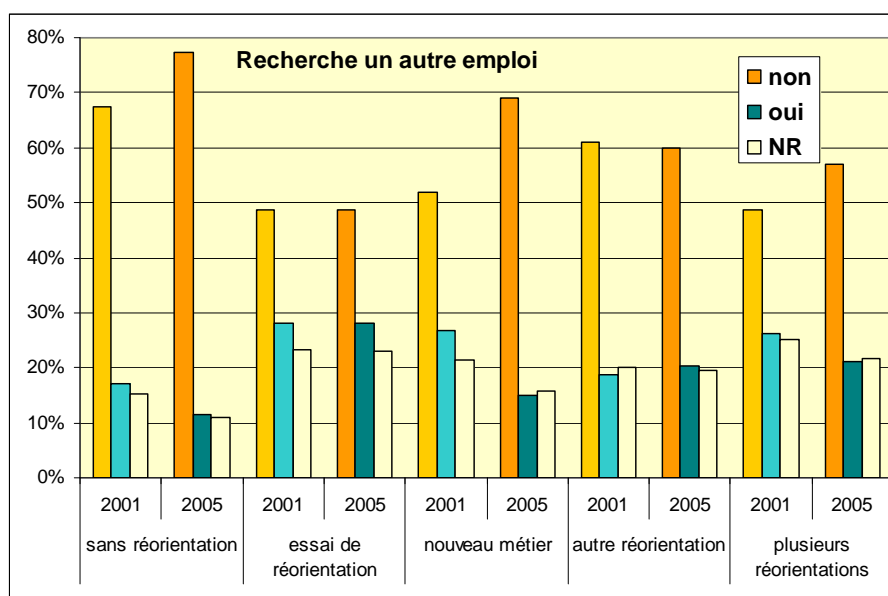
Toutefois, le rapport entre les réorientations et la précarité de l'emploi doit être relativisé. Les réponses des réorientés à la question des motifs de leur réorientation met en évidence que « L'attraction pour un domaine professionnel » apparaît comme la raison la plus fréquente (34 %), puis le besoin de trouver de meilleures conditions de travail (24 %) ; la difficulté de trouver un emploi dans son métier précédent ne vient qu'en troisième lieu (17 %). L'attraction ou le rejet du métier apparaissent plus déterminant que le fait de se heurter à une insuffisance d'emplois offerts dans sa profession.

Sans doute, l'état de chômeur est-il fréquent pendant la séquence qui précède le moment de la réorientation : 32 % se déclarent alors au chômage (et 10 % en inactivité, tandis que 8 % étaient en reprise d'études ou en formation). Mais le changement de métier ne signifie pas pour autant l'emploi pour tout le monde : 87 % des réorientés associent la séquence où se situe leur réorientation avec une période d'emploi, alors que 5 % sont encore en reprise d'études ou en formation et que 7 % sont demandeurs d'emploi (et 1 % en inactivité) au moment où ils déclarent opérer leur réorientation.

<sup>1</sup> La fin des études a pu avoir lieu en janvier 1998, ce qui peut représenter jusqu'à une année supplémentaire d'observation pour certains individus, alors qu'elle s'est produite vers la fin de l'année pour d'autres.

Graphique 3

**Souhaits de trouver un autre emploi aux interrogations de 2001 et 2005**



Source : enquête Génération 98, interrogations 2001 et 2005.

Les réorientés peuvent être à nouveau ensuite à la recherche d'un autre emploi. Lorsqu'on compare les souhaits de trouver un autre emploi lors des enquêtes de 2001 et de 2005 (Graphique 3), on observe que chez les réorientés une fois vers un nouveau métier, la part de ceux qui n'aspirent plus à changer d'emploi a fortement augmenté, et de tous ceux qui se sont réorientés, ils sont ceux qui recherchent le moins à trouver un nouvel emploi. Néanmoins, le besoin d'en obtenir un autre demeure plus élevé que chez les non réorientés (qui n'ont pas été tenté de le faire). On ne peut négliger l'importance des non réponses à cette question, qui s'explique notamment par le fait que tous les répondants n'étaient pas en emploi lors des deux enquêtes. Leur taux n'a baissé en 2005 que pour les non réorientés et pour les réorientés une fois vers un « nouveau métier » ou réorientés à plusieurs reprises. On en retiendra que ce sont les réorientés ayant trouvé un nouveau métier pour qui cette baisse a été la plus forte (- 5 points), ce qui souligne l'engagement professionnel qu'ils ont pu opérer.

#### **4. LES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES DES REORIENTES OU DES NON REORIENTES**

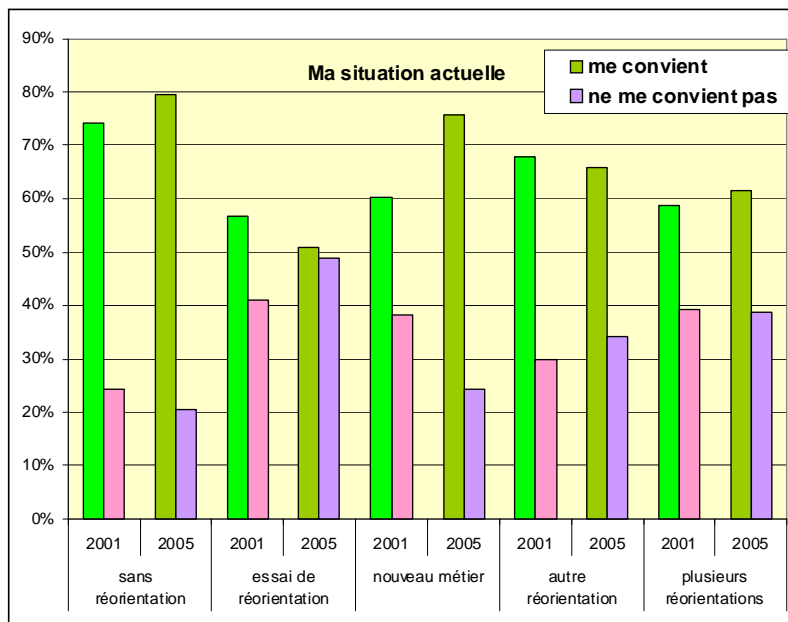
Au moment de l'interrogation de 2005, les réorientés vers un nouveau métier constituent le groupe pour lequel les jugements portés sur leur situation professionnelle ont évolué le plus favorablement en comparaison de ceux exprimés à l'interrogation de 2001 : les trois quarts s'en déclarent satisfaits quand ils n'étaient que 60 % quatre ans auparavant (+ 16 points : Graphique 4) ; ils se rapprochent ainsi de ceux qui ne considèrent pas s'être réorientés (même s'ils ont pu changer de catégorie professionnelle), chez qui le gain de satisfaction n'est que de 5 points. Les réorientés plusieurs fois, comme les réorientés sans changement de métier, conservent à peu près les mêmes répartitions entre satisfaits et insatisfaits (avec une évolution légèrement positive pour les premiers mais négative pour les seconds). Par contre, chez ceux qui ont essayé de se réorienter sans y parvenir la croissance des insatisfaits est sensible (+ 8 points avec une quasi égalité entre ceux à qui leur situation convient et ceux à qui elle ne convient pas).

Ces jugements apparaissent en concordance avec les réponses données à la question concernant la recherche d'un nouvel emploi (cf. supra) – à la différence près du taux de non réponse, proche de 15 % quand la question portait sur la recherche d'emploi, mais inférieur à 2 % quand elle concerne l'auto-appréciation

portée sur la situation professionnelle de l'intéressé. Compte tenu de cette différence, le degré d'insatisfaction s'avère toujours supérieur à la visée d'un changement d'emploi, entre 10 et 20 points (les écarts les plus importants concernant les essais de réorientation et les réorientations multiples).

Graphique 4

**Jugement global sur la situation des enquêtés interrogés en 2001 et 2005**



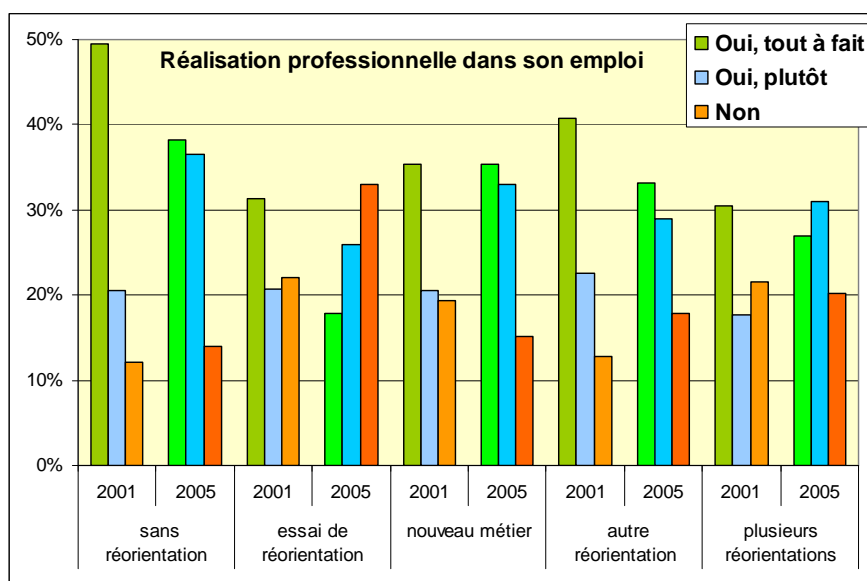
Source : enquête Génération 98, interrogations 2001 et 2005.

À la question plus précise sur la possibilité qu'ont les enquêtés de se réaliser professionnellement dans leur emploi (Graphique 5), on obtient des réponses très proches, là encore, de celles qui concernent le souhait de trouver un nouvel emploi, particulièrement dans les différents groupes de réorientés : 15 % de ceux qui ont accédé à un nouveau métier ne s'y réalisent pas professionnellement et envisagent un nouvel emploi, 1/5<sup>e</sup> des réorientés plusieurs fois ou sans changement de métier, dans la même proportion où ils ont souhaité trouver un nouvel emploi.

Toutefois on relève que les réorientés une ou plusieurs fois se distinguent des non réorientés ou réorientés sans changement de métier par l'évolution de leur sentiment de non réalisation professionnelle entre 2001 et 2005 : chez ceux qui ont trouvé un nouveau métier, comme chez les réorientés plusieurs fois, les jugements de non réalisation diminuent alors qu'il augmente dans les trois autres groupes (de façon particulièrement accentuée chez les non réorientés qui ont l'ont tenté en vain).

Graphique 5

**Jugement sur le degré de réalisation professionnelle en 2001 et 2005**



Source : enquête Génération 98, interrogations 2001 et 2005.

Une autre observation, qui s'applique cette fois à tous les groupes, concerne la répartition entre sentiment de se réaliser « tout à fait » ou moyennement dans son emploi. Il est notable qu'en début de parcours, en 2001, l'appréciation très positive « tout à fait » est largement supérieure à ce qu'elle devient quatre ans plus tard (elle descend même en dessous du niveau de réponse « plutôt » chez les réorientés plusieurs fois et surtout chez ceux qui n'ont pu que tenter de se réorienter). Les réorientés vers un « nouveau métier » se distinguent cependant en ce qu'ils sont les seuls à conserver le même nombre qui estiment se réaliser tout à fait dans leur travail de 2001 à 2005 (le poids des non réponses, non reporté sur le graphique 5, est identique à celui obtenu à la question sur le souhait de changer d'emploi).

Doit-on lire dans cette diminution générale du sentiment de réalisation professionnelle la manifestation d'un plus grand réalisme à l'égard de leur travail après une adhésion zélée ou euphorique à l'emploi dans lequel ces jeunes ont été embauchés ? Des facteurs externes peuvent aussi relativiser leur rapport à leur activité professionnelle : leur existence personnelle change à cette période où les familles se constituent et des enfants naissent. Ménager sa vie hors travail devient une priorité plus fréquente. En 2005, les non réorientés sont deux fois plus nombreux qu'en 2001 (de 14 à 28 %) à considérer que c'est désormais leur première préoccupation. Même chez les réorientés à un « nouveau métier », l'augmentation de ceux qui font une priorité de leur vie non professionnelle demeure très nette (+ 7 points).

La satisfaction tirée de son emploi, qui s'améliore de façon plus manifeste quand il y a eu changement de métier déclaré, se constate enfin dans les réponses à la question portant sur la correspondance entre le niveau de compétence que se reconnaît l'individu et celui qui est requis par son emploi. Le groupe de ceux qui ont choisi de faire un métier nouveau est ainsi le seul où ceux qui estiment être employés au-dessous de leur niveau ont diminué de 2001 à 2005 – tout en demeurant cependant supérieur à celui qu'on observe chez les non réorientés (25 % vs. 21 %). Leur réorientation leur aura donc permis d'exercer une activité plus conforme à ce dont ils s'estiment capables. Les non réorientés, toutefois, demeurent plus nombreux à s'estimer employés à leur valeur.

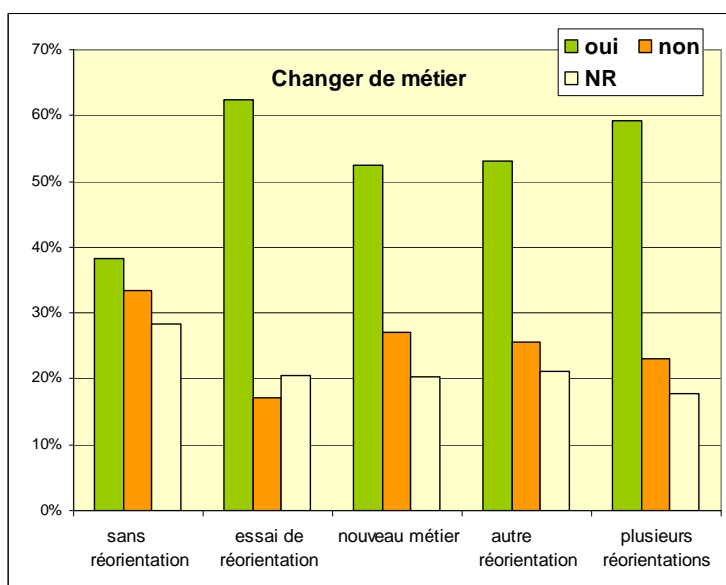
Au-delà de l'échéance proche d'une éventuelle recherche d'un nouvel d'emploi, lorsqu'ils se projettent dans un avenir à cinq ans, les individus interrogés demeurent toujours nombreux à vouloir progresser dans leur carrière professionnelle (à 72 % chez les non réorientés, autour de 80 % pour les autres). Pour cela ils se déclarent souvent prêts à exercer un autre emploi sinon un autre métier (Graphique 6). Et ce dernier point est à souligner : ceux qui se sont déjà réorientés vers un « nouveau métier » estiment encore majoritairement qu'ils pourraient changer de métier pour progresser professionnellement, tout en étant cependant un peu moins nombreux à être prêt pour cela à changer d'employeur (mais les taux de non réponse sont alors

beaucoup plus important rendant la comparaison très approximative). La même tendance caractérise les autres réorientés ainsi que ceux qui n'ont qu'essayé de le faire, alors que font exception les non réorientés qui sont plus nombreux à envisager de changer d'employeur que de métier (ils sont néanmoins près de 4 sur 10 à en admettre l'hypothèse).

Il est ainsi notable d'une part que la non réorientation conduit bien à ne pas valoriser le changement de métier – même au titre d'une disposition (« être prêt à... ») et non d'une aspiration à le faire –, et d'autre part que les réorientations ayant débouché sur l'exercice d'un « nouveau métier » permettent encore d'envisager comme possible la réitération d'un tournant analogue. On aurait pu penser pourtant que le fait d'avoir trouvé une perspective professionnelle qui les satisfasse, rapprocherait ensuite ces réorientés de ceux qui n'éprouvent pas de besoin de se réorienter. Mais sans doute faut-il comprendre les positions adoptées sur cette éventualité à la lumière de ce qu'a représenté la réorientation dans chacun des cinq groupes. Ainsi la disposition à changer de métier est-elle logiquement plus grande chez ceux qui n'ont pu faire aboutir leur souhait de changer de métier comme chez ceux qui se sont déjà réorientés plusieurs fois. Que les individus réorientés une fois (qu'ils identifient ou non leur réorientation avec l'exercice d'un nouveau métier) soient également nombreux à se dire prêts à changer de métier à moyen terme semble manifester que, après avoir montré leur capacité à opérer un tournant professionnel, ils pourraient le faire à nouveau. À l'inverse, pour ceux qui n'ont pas de raison de considérer qu'ils se sont réorientés, surtout si, en effet, ils n'ont pas connu de changements professionnels, la réticence à l'imaginer à l'avenir sera plus grande.

Graphique 6

**Prêts à changer dans les cinq ans à venir**



Source : enquête Génération 98, interrogation 2005.

Cette dimension de subjectivation du changement professionnel, que traduisent les positions prises sur les réorientations opérées ou non au cours de ces premières années de vie active, trouve son expression synthétique dans les réponses concernant la perception globale de l'avenir professionnel. La même question fut posée en 2001 et en 2005 permettant d'observer l'évolution du sentiment d'optimisme ou d'inquiétude.

Tableau 15

**Sentiment par rapport à l'avenir professionnel en 2001 et en 2005**

	plutôt inquiet		plutôt optimiste	
	2001	2005	2001	2005
sans réorientation	13 %	19 %	84 %	79 %
essai de réorientation	24 %	30 %	73 %	68 %
nouveau métier	18 %	18 %	78 %	81 %
autre réorientation	19 %	27 %	79 %	72 %
plusieurs réorientations	20 %	25 %	75 %	74 %

Lecture : les réponses « ne sait pas » n'ont pas été reportées mais expliquent que le total des plutôt inquiets et plutôt optimistes soit toujours inférieur à 100 (de 3 % en moyenne en 2001, 2 % en 2005)

Source : enquête Génération 98, interrogations 2001 et 2005.

Lors de l'interrogation de 2001 qui correspond au moment où la moitié exactement de cette population a opéré sa réorientation, la proportion de ceux qui se disent inquiets pour leur avenir professionnel est sensiblement supérieure à celle des non orientés, ce qui peut se comprendre comme une propension plus marquée à se soucier de l'évolution de leur emploi, de la part de ceux qui se sont orientés vers un « nouveau métier » ou qui le feront à plus ou moins brève échéance. Mais ce taux demeure constant en fin de période, contrairement à ce qu'on observe dans tous les autres groupes où il augmente substantiellement, manifestant dans ces cas du désenchantement concernant leur évolution professionnelle. Comme, en outre, la part des non répondant s'est réduite en 2005, ce groupe des réorientés apparaît comme le seul dans lequel la proportion des « plutôt optimistes » a augmenté depuis 2001. L'engagement professionnel que traduit leur réorientation semble donc leur assurer une confiance plus grande quant à leurs possibilités d'évoluer dans leur métier à moyen terme.

## **5. QUELLE SPECIFICITE DES REORIENTATIONS VERS UN NOUVEAU METIER ?**

---

En introduction, nous soulignons que l'enquête du Céreq permettait d'observer les caractéristiques d'individus identifiés par une démarche de subjectivation par rapport à leurs itinéraires professionnels, repérée par leur affirmation qu'ils s'étaient réorientés pour accéder à un nouveau métier. Il ressort à présent que le fait de s'attribuer ainsi l'initiative d'un tournant dans leur cursus professionnel a en effet du sens au regard d'un passé scolaire et d'études plus ou moins professionnalisées, sanctionné par une réussite ou un échec à l'examen final, au regard également de l'expérience de périodes de non emploi et de la précarité sur le marché du travail, au regard enfin de l'évaluation portée sur leur situation professionnelle lors de la dernière enquête et de la manière dont ils la projettent à moyen terme.

Par contre, l'impact de ces réorientations quant aux types de métiers qui ont ainsi été quittés ou auxquels les intéressés ont pu avoir accès ne les distingue pas significativement des non réorientés, dont environ la moitié a pourtant connu un changement de catégorie professionnelle. Plus précisément, un fort parallélisme est manifeste entre les emplois auxquels ont renoncé tant les réorientés que les non réorientés ayant changé de catégorie professionnelle. Il en est de même des métiers nouveaux auxquels ont accédé les uns et les autres – quoique les métiers de départ et d'arrivée relèvent souvent encore des mêmes catégories professionnelles. Le phénomène s'observe chez les hommes comme chez les femmes, alors que par ailleurs la spécialisation par genre demeure très marquée.

Le contraste concernant les emplois exercés se situe en définitive moins entre non réorientés et réorientés déclarés qu'entre ceux qui ont connu des changements de catégorie professionnelle et ceux qui n'en ont pas changé. Chez les seconds on perçoit plus fortement l'empreinte de la formation professionnelle initiale

(poids des OQ de l'artisanat ou des professions intermédiaires de la santé et du social pour les non réorientés, des ingénieurs et cadres techniques pour les réorientés). On relève aussi des écarts plus nets, en ce cas, entre ceux qui se disent non réorientés et ceux qui déclarent s'être réorientés mais n'avoir pas changé de métier. Cette dernière population demeure délicate à appréhender (réorientations identifiées à un changement de secteur ou plus rarement au fait de se mettre à son compte, ou traduisant un consentement volontaire à exercer un emploi même peu qualifié mais offrant une sécurité de durée et éventuellement une perspective de promotion, orientations qui en réalité ont été reportées jusqu'à ce que les intéressés se trouvent sur le marché du travail ?).

Si la recherche de différences factuelles entre les parcours professionnels des personnes ayant déclaré s'être réorientés après leurs études et celles qui ne l'ont pas fait donne peu de résultats, il demeure que cette distinction permet de mettre en évidence que les emplois exercés s'inscrivent dans des contextes biographiques divergents notamment au regard du degré de professionnalisation de la période scolaire et d'études ou de l'expérience du non emploi. Il n'en ressort pas de trajectoires types qui verraient certaines configurations biographiques conduire de façon quasi nécessaire à des réorientations ou au contraire de les rendre inutiles. Se trouve en revanche mis en évidence le constat que la réorientation constitue une possibilité que les individus adoptent ou non, qu'elle n'est pas seulement et avant tout un choix de métier, mais le choix d'une démarche volontaire de projeter dans le temps sa situation professionnelle. Face aux changements d'emplois qui constituent la règle générale à cette période de la vie professionnelle, certains cherchent à leur donner un sens prospectif manifestant un engagement professionnel pouvant s'identifier à l'exercice durable sinon pérenne d'un métier, quand d'autres se satisfont de saisir, plus pragmatiquement, les opportunités qui se présentent.

A cet égard, les questions de l'enquête portant sur la réorientation concentrent l'attention sur l'aspect factuel de l'orientation en tant que bifurcation professionnelle identifiable par le moment où elle s'est manifestée – en règle générale par un changement d'emploi ou éventuellement par un changement de poste ou de fonction chez le même employeur. On manque, en revanche, d'informations sur la référence par rapport à laquelle se situe la réorientation : est-ce un métier appris que l'on abandonne ou le souhait qu'on gardait de pouvoir exercer tel métier ? On ne peut pas savoir non plus s'il y eut un délai plus ou moins long entre le moment du choix et celui où il est devenu effectif, si des étapes intermédiaires ont été ou non nécessaires. Enfin, sur les raisons de cette rupture, on ne dispose que d'indices très généraux. Apparemment les difficultés à trouver un emploi semblent peu déterminantes ; l'insatisfaction à l'égard des conditions de travail l'est davantage, mais l'attrait pour un autre métier est la réponse la plus fréquente, sans que l'on puisse distinguer notamment si cela correspond à une opportunité qui s'est offerte ou à une démarche d'évaluation de ses capacités et d'information sur les métiers existants.

Cependant l'appréhension des possibles ne peut se réduire à une bonne conjonction entre connaissance de soi et quête d'informations sur l'intérêt des métiers. Elle suppose au préalable de savoir ordonner son temps, tantôt en anticipant, tantôt en temporisant. Or sans cette capacité à temporaliser, qui n'est pas unanimement partagée, il paraît difficile d'adopter une démarche de réorientation (une orientation en « temps réel » n'a pas de sens). Elle suppose aussi une familiarisation, si ce n'est une familiarité déjà donnée, avec les règles du jeu du champ professionnel dans lequel on envisage de s'inscrire et qui déterminent les probabilités objectives d'y trouver sa place. Autrement dit, se réorienter requiert des ressources, qui peuvent s'acquérir en partie au cours du parcours scolaire, mais sont plus sûrement déjà disponibles ou non du fait du capital social dont bénéficient certains davantage que d'autres. Néanmoins, l'expérience du marché du travail joue sans doute un rôle essentiel dans la compréhension d'un domaine d'activité dans lequel on va vouloir conforter son intégration ou que l'on va au contraire rejeter.

De ce point de vue, on retiendra que l'âge du changement d'orientation, pour les hommes et les femmes qui ont déclaré exercer un nouveau métier se situe majoritairement après 24 ans. Quant aux effets de longueur des parcours d'études d'une part et de leur caractère plus ou moins professionnalisé d'autre part, on n'observe pas d'écarts majeurs entre la population non réorientée et celle qui s'est réorientée. Il y a ainsi chez les réorientés une proportion plus forte de fins d'études au niveau du bac, particulièrement avec un début d'études supérieures interrompues sans validation. De même constate-t-on plus de réorientés parmi ceux dont la scolarité s'est déroulée sans orientation professionnelle ou dont l'orientation s'est trouvée mise en question par un échec final. Mais ceux qui ont achevé une scolarité professionnalisée validée par l'examen final constituent néanmoins le groupe le plus nombreux chez les réorientés comme chez les non réorientés. Et il en est de même pour les sortants de l'enseignement supérieur. Il n'y a pas de nette réduction des réorientations parmi les individus qui ont mené des études supérieures, mais pas davantage pour ceux qui

ont eu un parcours professionnalisé validé à son terme. Et si les individus qui ont eu des scolarités courtes ne se montrent pas plus nombreux à se réorienter, ils ne semblent pas y renoncer davantage (sauf au niveau infra V).

Enfin, on ne saurait négliger le fait que des changements professionnels qui peuvent paraître satisfaisants aux yeux des intéressés peuvent s'opérer sans trouver leur origine dans une démarche délibérative personnelle et sans que se manifeste le besoin de s'attribuer la responsabilité de ce tournant. En effet, la dimension réfléchie de l'orientation – et sans doute davantage encore de la réorientation – qui paraît aller de soi, mérite qu'on l'interroge. Or, comme cela a été souligné, la question posée lors de l'enquête ne porte que sur le fait qu'il y ait eu non réorientation sans que la nature de ce fait soit clairement déterminée : est-ce un tournant professionnel objectivé, un choix volontaire ayant eu pour conséquence un changement d'activité, le départ d'un engagement nouveau dans l'exercice d'un travail, l'affirmation d'une conviction qu'on se trouve en accord avec son emploi, expression d'une disposition-croyance (E. Bourdieu, 1998) permettant d'opérer un ajustement identitaire durable à une situation professionnelle ? À notre sens, une conception de l'orientation privilégiant la conduite rationnelle, stratégique en mésestimait l'intentionnalité qui ancre l'assurance d'une continuité dans le parcours professionnel à venir.

À cet égard, l'orientation n'implique pas forcément un virage mais sûrement la valorisation d'un métier entendu, subjectivement, comme « l'horizon de projection donnant sens à l'expérience de travail » (Osty, 2002) – sans se confondre nécessairement avec l'emploi exercé au présent, qui n'assure par toujours la reconnaissance qu'on en attend. Ainsi, pour mieux appréhender ce qui spécifie les réorientés sur un « nouveau métier » par rapport aux non réorientés ayant néanmoins connu des changements de catégorie professionnelle, il eut été éclairant de savoir dans quelle mesure les non réorientés n'en ayant pas changé estimaient exercer un métier qu'ils avaient choisi et qu'ils se voyaient continuer de faire – ou à l'inverse, se contentaient de n'y voir, de manière désenchantée, qu'un emploi leur assurant des ressources.



## BIBLIOGRAPHIE

---

- Bourdieu, E., (1998) *Savoir faire, Contribution à une théorie dispositionnelle de l'action*, Seuil.
- Galland, O., (1996), *Sociologie de la jeunesse : l'entrée dans la vie*, A. Colin.
- Legay A., et Marchal N. (2007), La réorientation professionnelle en début de vie active, une démarche sexuée ?, communication aux 3èmes rencontres Jeunes & Sociétés en Europe et autour de la Méditerranée, 2007.
- Legay Agnès et Marchal Nathalie, La réorientation professionnelle : rupture et réversibilité, in *Ruptures et irréversibilités dans les trajectoires*, Céreq, Relief n° 22, 2007.
- Osty F., (2002), *Le désir de métier : engagement, identité et reconnaissance au travail*, Presses universitaires de Rennes.
- Rose J., (1998), *Les jeunes face à l'emploi*, Desclée de Brouwer.
- Nicole-Drancourt, C., et Roulleau-Berger L., (1995), *L'insertion des jeunes en France*, PUF.

## ANNEXE

---

### Répartition de la génération 98 qui s'est ou ne s'est pas réorientée en 7 ans

	<b>Ensemble</b>		<b>Hommes</b>		<b>Femmes</b>	
ne s'est pas réorienté	11 644		5 722		5 922	
dont a essayé		1 307		596		711
s'est réorienté une fois	2 716		1 399		1 317	
dont a changé de métier		2 173		1 129		1 044
n'a pas changé de métier		543		270		273
a changé de secteur		1 944		1 003		941
s'est mis à son compte		159		88		71
s'est réorienté plusieurs fois	1 680		1 005		675	



ISSN : 1776-3177  
Marseille, 2011.